

Année universitaire 2024-2025

Master 2ème année

Master STAPS mention : *Management du sport*

Parcours : *Gestion et stratégie du sport*

MÉMOIRE

TITRE : Le football en club, seconde école des Roubaisiens : une collaboration avec la collectivité pour l'éducation et l'intégration.

Par : Mohand Kebiri

Sous la direction de : Loïc Sallé

Soutenu à la Faculté des Sciences du Sport et
de l'Éducation Physique le : 24/06/2025

« La Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les mémoires ; celles-ci sont propres à leurs auteurs. »

Résumés

Ce mémoire de recherche propose une analyse du rôle du football dans les associations sportives de la Ville de Roubaix en examinant le lien d'interdépendance entre les clubs de football et la municipalité. Ce choix découle tant d'une connaissance empirique et d'un attachement personnel au territoire roubaisien et au football, que de ses multiples caractéristiques socio-culturelles permettant une étude stimulante et complète basée sur une problématique : « Dans quelles mesures pouvons-nous dire que l'interdépendance entre les clubs de football et la Ville de Roubaix contribue à renforcer la cohésion sociale au sein de la ville ? ». Pour y répondre, nous avons tout d'abord établi trois hypothèses avant de prendre soin de construire un outil pertinent et optimisé afin de recueillir des réponses que nous avons par la suite confrontées pour en tirer des conclusions. Les entretiens menés ont ainsi rendu possible la collecte de données. L'analyse de ces résultats a non seulement mis en lumière les mécanismes présents dans cette relation d'interdépendance, l'importance d'un véritable partenariat pour prévenir les tensions sociales et favoriser un sentiment d'appartenance à la ville, mais également les problématiques et limites liées à la politisation d'un milieu supposé neutre. Ce soutien mutuel suppose autant de bénéfices que de déséquilibres, impactant nécessairement la cohésion sociale sur le territoire roubaisien.

Mots-clefs

Cohésion sociale - Sport - Football - Interdépendance - Roubaix - Clubs sportifs - Associations sportives - Collectivités locales

Abstract

This research paper offers an analysis of the role of soccer in the sports associations in the City of Roubaix by examining the interdependent relationship between soccer clubs and the municipality. This choice stems from empirical knowledges, a personal attachment to Roubaix and soccer, as well as its multiple socio-cultural characteristics allowing to a stimulating and comprehensive study based on a research problem : « To what extent can we say that the interdependence between soccer clubs and the City of Roubaix contributes to strengthening social cohesion within the city? ». To answer this, we first established three hypotheses before carefully constructing a relevant and optimized tool in order to collect responses, which we subsequently compared to draw conclusions. The conducted interviews made data collection possible. The analysis of these results not only highlighted the mechanisms present in this relationship of interdependence, the importance of a true partnership to prevent social tensions and foster a sense of belonging to the city, but also identified the challenges and limits of the politicization of a supposedly neutral environment. This mutual support implies as many benefits as imbalances, inevitably impacting social cohesion in Roubaix.

Keywords

Social cohesion – Sport – Soccer – Interdependence – Roubaix – Sports clubs – Sports associations – Local authorities

SOMMAIRE

Remerciements	6
Glossaire	7
Table des illustrations	8
Introduction	9
1) Cadre théorique	11
1.1) Politiques municipales et dynamique associative	11
<u>1.1.1) Investissements locaux et enjeux budgétaires</u>	<u>11</u>
<u>1.1.2) Les clubs sportifs comme espaces d'apprentissage et de sociabilité</u>	<u>14</u>
1.2) Une relation partagée entre coopération et tensions	16
<u>1.2.1) Une interdépendance historique et stratégique</u>	<u>16</u>
<u>1.2.2) Enjeux contemporains : reconnaissance ou instrumentalisation ?</u>	<u>19</u>
1.3) Le football comme levier de cohésion sociale dans un contexte urbain	21
<u>1.3.1) Le football : un espace de socialisation et d'inclusion</u>	<u>21</u>
<u>1.3.2) Affirmation identitaire et rivalités dans la pratique du football</u>	<u>25</u>
1.4) Les spécificités du football à Roubaix : un outil adapté au contexte local	28
<u>1.4.1) Un peu d'histoire</u>	<u>28</u>
<u>1.4.2) Les ressources à disposition</u>	<u>30</u>
<u>1.4.3) Un combat collectif</u>	<u>31</u>
1.5) Problématique et hypothèses	32
2) Cadre méthodologique	34
Introduction	34
2.1) Choix de la démarche	34
2.2) Méthode de recueil utilisée	35
2.3) La construction des entretiens	35
<u>2.3.1) Modalités</u>	<u>35</u>
<u>2.3.2) Acteurs ciblés et méthodes employées pour les atteindre</u>	<u>36</u>
<u>2.3.3) Grilles d'entretiens</u>	<u>38</u>
3) Partie résultats	39
Introduction	39
3.1) Hypothèse 1 : Le soutien logistique et financier de la Ville de Roubaix aux clubs de football permet de prévenir les tensions sociales en offrant aux habitants un accès à des activités sportives structurantes.	40
<u>3.1.1) Une reconnaissance unanime du football et de ses clubs comme outils de prévention sociale</u>	<u>40</u>
<u>3.1.2) Un soutien perçu comme inégalitaire et contre-productif</u>	<u>42</u>
<u>Conclusion : Hypothèse partiellement validée</u>	<u>43</u>
3.2) Hypothèse 2 : L'organisation de projets communs à la Ville de Roubaix et aux clubs de football renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville.	45
<u>3.2.1) Une identité territoriale forte mais fragmentée</u>	<u>45</u>
<u>3.2.2) Des projets communs peu nombreux et peu structurés</u>	<u>46</u>

<u>Conclusion : Hypothèse partiellement validée</u>	<u>49</u>
3.3) Hypothèse 3 : L'interdépendance entre la Ville de Roubaix et les clubs de football peut révéler des limites dues à des tensions entre intérêts politiques et sportifs, ayant des répercussions directes sur la cohésion sociale.	50
<u>3.3.1) Un pilotage vertical mal vécu</u>	<u>50</u>
<u>3.3.2) Le groupement du Racing Club de Roubaix : élite ou politique ?</u>	<u>51</u>
<u>3.3.3) Une politisation explicite des choix de financement</u>	<u>53</u>
<u>Conclusion : Hypothèse validée</u>	<u>54</u>
Conclusion	56
BIBLIOGRAPHIE	58
ANNEXES	60

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon maître d'apprentissage, Monsieur Johan Vander-Elstrate, Responsable du service planification, des installations et des manifestations sportives de la Ville de Roubaix, pour m'avoir formé, responsabilisé et guidé durant ces deux années d'alternance à la Direction des Sports de la Ville de Roubaix.

Je souhaite également remercier mon directeur de mémoire et tuteur académique, Monsieur Loïc Sallé, Sociologue et Maître de conférences, pour son aide au travers du partage de ses connaissances, son avis éclairé, son expertise et ses précieux conseils tout au long de cette année universitaire.

J'exprime ma profonde reconnaissance envers Monsieur Jean-Marie Deruy, Directeur des sports de la Ville de Roubaix, non seulement pour sa contribution à cette recherche mais aussi pour m'avoir donné l'opportunité d'intégrer la Direction des Sports de la Ville de Roubaix, expérience enrichissante marquant le début de ma vie professionnelle.

Nous aimerions remercier Madame Cindy Louchet, Maître de conférences pluridisciplinaire et Responsable du Master 1 STAPS Management du Sport, Parcours Gestion et Stratégie du Sport ainsi que Monsieur Arnaud Waquet, Maître de conférences pluridisciplinaire et Directeur du Master STAPS Management du Sport, Parcours Gestion et Stratégie du Sport, pour leur disponibilité, leur engagement et leur accompagnement, ainsi que l'ensemble du corps professoral pour la qualité et la richesse des enseignements fournis tout au long de cette année universitaire.

J'avais à cœur de remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu, mes proches, amis, frères et sœur, parents, pour leur présence et leur soutien, et particulièrement mon épouse, Ségolène Pastori, diplômée en Sciences Humaines et Sociales, pour l'aide à la relecture et à la correction de ce mémoire.

Enfin, j'adresse mes chaleureux remerciements à l'ensemble des répondants pour le temps et l'intérêt qu'ils ont porté à cette étude.

Glossaire

APS : Activités Physiques et Sportives

ASC Roubaix : Association Sportive et Culturelle

CORT : Club Olympique Roubaix-Tourcoing

FEFA : Football-Études-Familles-Anderlecht

SCOR : Stade Club Olympique Roubaix

UNCU : Union Nationale des Clubs Universitaires

Table des illustrations

Illustration 1 : Modèle engagement-confiance, Morgan et Hunt, 1994

Introduction

Roubaix, ville où je suis né et dans laquelle j'ai grandi, est une commune certes pauvre mais véritable foyer d'inclusion sociale. En me remémorant mon enfance me sont apparues tant d'expériences et d'anecdotes reflétant le fruit d'un travail actif et acharné des multiples acteurs de l'inclusion sociale qui utilisent le sport comme levier. À l'époque, je n'avais pas conscience de prendre part à une authentique démarche d'intégration par le sport, mais plutôt de participer à une expérience ludique et divertissante, témoignant de la subtilité du processus. Le choix de ce sujet, que j'ai longuement exploré, découle ainsi d'une réflexion logique basée sur un questionnement et un désir de compréhension de ces projets dont j'ai moi même bénéficié.

Naturellement, en alternance à la Direction des Sports de la ville de Roubaix, qui porte un réel intérêt aux politiques d'accessibilité aux pratiques sportives et d'éducation par le sport, la possibilité d'étudier ces thématiques s'est donc révélée l'occasion parfaite d'allier intérêt personnel et démarche professionnelle. Souhaitant me professionnaliser à l'avenir comme Chef de projets événementiels, cette recherche est alors à mon sens une excellente opportunité de comprendre et intégrer ces concepts afin d'en faire bénéficier à mon tour le public.

Ce mémoire s'inscrit dans la continuité de mon premier mémoire de Master 1 Gestion et Stratégie du Sport intitulé *La Ville de Roubaix et sa politique sportive : un levier pour l'inclusion sociale ?*, qui explorait la problématique suivante : *Caractérisée par une diversité sociale et culturelle prédominante, dans quelles mesures pouvons-nous dire que la Ville de Roubaix favorise l'inclusion sociale à travers sa politique sportive, et quelles en sont ses limites ?*

Le football, sport que j'ai pratiqué pendant 12 ans principalement au sein de clubs roubaisiens, m'a transmis des valeurs fondamentales et a certainement contribué à forger l'homme que je suis aujourd'hui. « Dans quelles mesures pouvons-nous dire que l'interdépendance entre les clubs de football et la Ville de Roubaix contribue à renforcer la cohésion sociale au sein de la ville ? » porte sur la réflexion autour de l'influence réciproque entre la municipalité et les clubs sportifs associatifs locaux comme levier de stabilité et d'unité sociale. Ainsi, nous entreprendrons une analyse de l'existant au travers d'un cadre

théorique afin d'appréhender les politiques municipales et la dynamique associative roubaisienne, d'analyser la relation ambivalente partagée entre ces deux entités, de mesurer la capacité du football à tisser du lien et favoriser l'intégration sociale et de comprendre ses spécificités et son rôle au sein d'une ville comme Roubaix. Ce chapitre nous permettra de définir une problématique et trois hypothèses à confirmer ou à réfuter dans la suite de notre travail. Nous évoquerons ensuite le cadre méthodologique de notre enquête, dans lequel nous justifierons notre choix de démarche et de méthode de recueil avant de présenter la manière dont nous l'avons construit. Finalement, nous nous pencherons sur l'analyse des résultats obtenus pour répondre à nos hypothèses précédemment définies en lien avec notre problématique.

1) Cadre théorique

1.1) Politiques municipales et dynamique associative

1.1.1) Investissements locaux et enjeux budgétaires

Les collectivités territoriales et les associations avancent aujourd'hui ensemble vers des intérêts conjoints et communs. La décentralisation engagée dès 1982 va également dans ce sens avec des municipalités qui endossent désormais une charge financière non négligeable pour encourager les associations. Cependant, si leur rôle social, politique et l'aide qu'elles apportent dans la lutte contre l'exclusion ne sont plus remis en question, le rôle économique est, lui, plus difficile à reconnaître, avec des associations plutôt perçues comme des prestataires de services et non des institutions à part entière, qui souffrent d'un manque de légitimité et de moyens (Demoustier, 2005).

La mairie est « *le pivot légitime de la coordination des initiatives locales et la garante de la cohérence des actions entreprises sur son territoire* ». Elle représente à la fois le pouvoir légal, politique et financier et entretient avec les associations une relation économique et sociologique (Beguinot, 2015). Le budget municipal consacré au sport représente un réel investissement, notamment avec la mise en place de programmes d'équipements sportifs. Cette incidence directe sur le budget communal témoigne d'une prise d'initiatives et de risques de la part des municipalités, qui dénoncent l'absence de l'État en matière de politique publique du sport, dont le développement repose en grande partie sur les épaules de la collectivité (Callède et Dané, 2019).

D'après Serge Pugeault en 2009, le cadre légal a d'abord précisé puis imposé la nécessité d'un contrat entre les associations et les collectivités lorsque l'aide octroyée dépasse 23 000 euros. Ces contrats renforcent l'interdépendance, modifient les cadres légaux, intensifient la pression concurrentielle et entraînent une complexité accrue dans l'activité et la professionnalisation. En 2010, il explique qu'il y a une augmentation des financements publics pour les associations selon les journaux, bulletins, revues et ouvrages de cette époque. La situation actuelle est nettement différente, avec une concurrence encore plus intense car les subventions publiques se font de plus en plus rares (Abrioux, 2010).

Ainsi, il semble légitime de se questionner sur l'autonomie ou la dépendance des clubs à la municipalité. Entre contrôle et soutien, cette relation est ambiguë car le financement des clubs est conditionné aux contrôles des financeurs et par conséquent à la politique qui décide des orientations (Reina, 2010). Avec une demande de servir l'intérêt général grandissante, les associations diversifient leurs activités (Abrioux, 2003), leurs pratiques sportives et donc la dynamique associative (Callède et Dané, 2019), entraînant une modification des liens qui unissent collectivités et associations (Abrioux, 2010) en raison du contrat implicite amenant les associations à tendre vers l'intérêt public (Fabre, 2005).

Les aides qu'accordent les mairies aux associations peuvent aussi être perçues comme un moyen d'orienter leur discours pour répondre aux attentes des Élus, d'autant plus si l'association est reconnue comme un pilier du tissu associatif local de par la portée de ses actions ou s'il s'agit d'une grosse structure, que ce soit par son nombre adhérents, sa masse salariale et bénévole, la multiplicité de ses activités ou son expérience. Plus l'association est importante, moins elle risque de sanctions ou de rupture de la relation avec la collectivité car les bénéfices qu'elle en retire sont trop importants (Beguiné, 2015).

C'est pourquoi les mairies font appel aux associations pour soutenir les actions d'initiative municipale (Beguiné, 2015). Les associations, représentant un avantage au niveau des coûts avec le bénévolat et au niveau de la rapidité d'action avec leur souplesse de fonctionnement, sont mises à contribution pour augmenter la qualité du service public (Deporcq, 1993). Ainsi, elles peuvent, en théorie, mettre en œuvre sur le terrain la politique sportive. Mais dans la pratique, ce n'est pas aussi simple (Reina, 2010).

Les aménagements et les équipements ont des modèles qui sont parfois vieillissants, qui ne sont pas pensés pour la compétition et qui ne sont plus adaptés à la demande sociale. De ce fait, les associations font face à une carence d'outils pour encourager la citoyenneté (Reina, 2010). Dans les années 1950, la ville de Bègles est perçue comme une "banlieue rouge" avec une forte identité ouvrière et populaire et se trouve être en retard en matière d'équipements sportifs. Seulement, le secteur sportif doit être restructuré au niveau communal, car seule une offre diversifiée d'équipements peut également encourager la pratique sportive (Callède et Dané, 2019). Modifier les équipements sportifs semble alors nécessaire pour pouvoir transformer les pratiques sociales et donner aux clubs des lieux pour accueillir et pas seulement pour pratiquer. Seulement, comment valoriser cette mise à

disposition d'équipements ? Un paiement symbolique est-il envisageable ? D'autres soutiens existent également, notamment financier, souvent similaire d'une année à l'autre, ou encore la mise à disposition de personnel (Reina, 2010).

Patrick BAYEUX, maître de conférences à l'UFR STAPS de Toulouse, demandait en 2009 : « *Est-ce aux collectivités de s'adapter à la culture des clubs ?* » ou « *N'est-ce pas plutôt aux clubs de s'adapter aux politiques sportives des collectivités ?* ». Les collectivités travaillent d'ores et déjà avec les fédérations. Les clubs, auxquels on laisse la responsabilité de mener des actions, doivent eux aussi travailler avec la politique sportive, dont l'objectif est de donner des moyens au sport pour se développer. Dans ce débat, les communes occupent une place importante car elles sont le premier financeur français du sport, mais peuvent-elles supporter seule l'ensemble des réformes ? Les clubs se multiplient, deviennent de plus en plus nombreux avec moins de moyens et font face à l'impossibilité de développer les équipements sportifs (Reina, 2010) pendant que les communes doivent choisir entre la polyvalence et la spécialisation dans la conception et l'affectation des installations sportives (Callède et Dané 2019).

La dynamique territoriale est en grande partie définie par les associations. De ce fait, les collectivités territoriales sont hésitantes lorsqu'il s'agit de réduire ou de supprimer la subvention publique car cela signifie inévitablement une perte d'association pour les citoyens, ce qui n'est absolument pas l'objectif puisqu'elles ont un impact trop positif (Beguin, 2015). En effet, une association fédère autour de projets et aide à légitimer les politiques publiques (De Maillard, 2002). Elles peuvent aussi bien être une aide et un relais qu'un contrepoids. Puisqu'elles sont l'intermédiaire entre le public et le service public et qu'elles ont un véritable poids politique, il est judicieux, dans une certaine mesure, d'obtenir leur consentement et leur soutien à travers le débat et la collaboration (Daubigny, 2009). Même les plus petites associations ne sont pas négligeables, car si leur plan d'action ou leur projet associatif s'insèrent dans la politique publique, alors elles partagent les mêmes valeurs que la collectivité, qui a tout intérêt à leur donner des moyens pour avancer dans ce sens. La réflexion est similaire pour les associations dans les zones prioritaires qui sont un bénéfice pour la ville en rendant accessible la pratique à tous (Beguin, 2015). Puisqu'il semble nécessaire de clarifier la relation entre les missions des clubs et les objectifs de la politique sportive, les contractualisations sont de plus en plus fréquentes (Reina, 2010).

Les Élus sont confrontés au problème entre pratique associative et non associative : le club peut-il s'adapter pour répondre à toutes les formes de pratiques ? La vision des clubs est-elle trop normée du point de vue des jeunes pratiquants et si oui, pourquoi ? Quelle réflexion mener pour changer et s'améliorer ? Laisser la place à plus de loisir contre moins de compétition ? Une enquête de Sport Lab en 2008 s'intéressant aux demandes des français a déterminé que les citoyens demandent plus de social que de compétitif, soulignant le rôle éducatif des clubs (Reina, 2010).

1.1.2) Les clubs sportifs comme espaces d'apprentissage et de sociabilité

La question se pose alors sur la place du club. Entre compétition, animation et dispositifs éducatifs, le club peut-il répondre à toutes les demandes sociales (Reina, 2010) ?

Le club est un lieu de sociabilité, il crée du lien social, anime le territoire, développe un sentiment d'appartenance et rassemble les citoyens, ce qui suscite l'intérêt des politiques, qui attendent un retour sur investissement. Au sein des clubs, les notions de droits et devoirs sont illustrées et chacun peut y trouver sa place. La solidarité, le partage et la compréhension sont au cœur des préoccupations pour inciter les pratiquants à venir en club et renforcer le tissu associatif. Cet objectif est partagé par les collectivités qui cherchent à développer et utiliser le sport à tous les niveaux : pour l'éducation, la santé, l'insertion et le maintien du lien social, qui reste la priorité (Reina, 2010). Marc Sanchez, Maire de Lavelanet et Administrateur de l'Association nationale des Élus du sport disait en 2009 qu' « *il vaut mieux avoir des jeunes et des adultes sur les stades ou dans les piscines que dans la rue* ». Le sport fait intégrer des valeurs sociales et permet de contrôler l'individu (Callède, 2010).

Le discours traditionnel sur les vertus du sport prône l'accomplissement de soi, la santé, l'éthique, l'humanisme, le dévouement, l'apprentissage de la vie, la fraternité, etc. Les acteurs du sport expliquent leur engagement par ces vertus. L'esprit sportif et la rencontre sportive visent à rapprocher les gens avec une gouvernance associative qui défend la neutralité et l'autonomie, mais ces idéaux sont à confronter avec la réalité (Callède, 2010). La relation entre les clubs et les politiques sportives territoriales, maillon fort de l'organisation du sport en France, s'étend sur deux niveaux : la politique, pour donner du sens et fixer des orientations, et l'opérationnel, pour rendre accessible les pratiques sportives, développer les clubs et accueillir des événements. L'articulation entre les politiques sportives et les

politiques transversales permet aux clubs de devenir de véritables acteurs dans la construction de la politique de leur territoire en soutenant la collectivité sur ses missions d'intérêt général et de service public, notamment à travers la compétition sportive ou le développement des actions d'éducation, de santé et de loisir (Reina, 2010).

Ce service public du sport sous-entend la création d'une conscience citoyenne (Callède, 2010). Dans les années 1970, le mouvement associatif s'est impliqué dans les luttes urbaines et la démocratie locale, ce qui a permis de faire valoir son rôle dans l'apprentissage de la citoyenneté, être reconnu comme lieu de relations et d'expression, capable de prendre en charge des publics spécifiques et répondre aux besoins sociaux (Demoustier, 2005). Cet encadrement pédagogique vise à renforcer l'apprentissage de la coopération et la normalisation des comportements, tout comme le service public, qui aspire à former des citoyens intégrés à la vie sociale. Les normes fédérales sont alors conformes à celles de la démocratie républicaine. La réussite sportive suggère donc la réussite sociale (Callède, 2010).

Il n'est pas facile de gérer un club face à l'individualisme des pratiquants, d'autant plus lorsque la demande locale de loisir sportif est importante. Les pratiquants sont intéressés par la formule associative uniquement si elle répond à leurs besoins, c'est pourquoi les clubs omnisports représentent une belle opportunité de mélanger les citoyens non pratiquants et pratiquants pour trouver des solutions innovantes (Callède, 2010).

Les clubs organisés autour de la compétition ont tendance à normaliser les comportements et les objectifs pour atteindre l'élite sportive. À la recherche de l'exploit, une volonté de différenciation de la pratique sportive de masse vers l'exception se met en place. Mais la compétition a, par essence, une finalité extérieure à celle du sport. Parfois vue comme une "machine à classer", la réussite sociale passe au-dessus de l'accomplissement de soi pour une victoire externe et non interne. Une commune qui favorise la compétition est donc influencée par la politique sportive nationale, mais ne répond pas à un besoin général. Un club ne peut servir l'intérêt général en privilégiant la domination des autres à travers la compétition (Callède, 2010).

On assiste alors à une évolution des mentalités culturelles et un élargissement des publics du sport favorisés par la municipalité. Entre loisir et compétition, les modèles se diversifient. *« Il paraît opportun d'utiliser ici le terme de modèle. Il désigne un ensemble*

relativement cohérent, identifiable par des traits et des caractéristiques spécifiques, qui assurent sa permanence et sa stabilité, en même temps que sa reproduction et sa diffusion. Un modèle sportif donné peut être identifié par les traits suivants : un support organisationnel, des comportements et des publics relativement typés, un savoir spécialisé, un parti-pris pédagogique, l'affirmation de valeurs partagées, une certaine conception de la vie collective. » (Callède et Dané 2019).

Le sport permet la prévention sociale et la sociabilité populaire et le club permet le regroupement et l'acquisition de savoir-faire sportifs. Lieu de rassemblement, fédérateur dans le militantisme ou dans la simple adhésion, il est un endroit de sociabilité et d'échanges où les rapports sociaux et le partage d'idées permettent la structuration d'un réseau (Callède et Dané 2019).

1.2) Une relation partagée entre coopération et tensions

1.2.1) Une interdépendance historique et stratégique

Selon Pugeault en 2009, le lien entre les associations et les collectivités est considéré comme un partenariat privilégié puisqu'elles partagent des objectifs communs au sein du même territoire. Néanmoins, les associations dépendent des collectivités car plus de la moitié de leurs revenus provient généralement de financements publics. Elles peuvent donc être incitées à agir pour l'intérêt général, soit à la demande de la collectivité si sa mission s'inscrit dans la politique locale, soit parce qu'elle décide de le faire et cherche alors le soutien des collectivités. Ainsi, les associations sont extrêmement dépendantes du financement public et toute suppression ou diminution de ce soutien aurait des répercussions significatives sur leur fonctionnement (Abrioux, 2010). Si, en 2009, selon Viviane Tchernonog, cela ne semblait pas être le cas avec une distribution stable des subventions d'après une enquête menée en 2005, aujourd'hui, cette situation pourrait bien être différente, car la tendance s'inverse et les subventions diminuent (Abrioux, 2010). Cependant, la municipalité et les associations locales ont le même objectif qui est celui d'œuvrer en faveur de la population. En participant au rayonnement de la ville grâce aux succès sportifs, les associations peuvent elles aussi faire poids sur la municipalité autant que l'inverse, en jouant même un rôle dans les élections puisque le sport est un support de communication efficace. Ce partenariat comprend donc des avantages mutuels, tant pour l'association qui reçoit un soutien que pour la stratégie

électorale de la mairie qui se donne une bonne image en aidant les associations (Callède et Dané 2019).

Pour répondre au poids démographique de la jeunesse de plus en plus important, à la demande locale et aux besoins sociaux, pour rattraper le retard pris, pour une meilleure équité géographique et pour l'amélioration de la vie sportive des associations locales, la volonté de renouveler, restaurer, développer et repenser les équipements sportifs se manifeste. Ce processus de municipalisation des infrastructures et équipements sportifs, qui sont un lien direct entre les associations et la municipalité, entre ainsi dans le budget municipal des sports. La commune doit alors concilier les exigences des clubs et les contraintes politico-administratives, comme le partage des installations avec les établissements scolaires qui ne possèdent pas d'équipements sportifs (Callède et Dané 2019).

Ce partenariat privilégié favorise la promotion de la démocratie participative locale avec un lien entre les collectivités et les associations qui s'amplifie pour réfléchir autour de l'action publique locale (Chaufer, 2001). L'objectif est de "faire ensemble" et de se coordonner pour une meilleure compréhension et action sur le territoire. À travers cet engagement, elles vont donc déployer des efforts pour le maintien de la relation en fonction de l'importance de cette relation, déterminée par une analyse des bénéfices qu'elle apporte. La mairie vient chercher les savoirs et savoir-faire de l'association, tandis que l'association vient chercher l'expertise d'un bailleur de fonds pour maintenir son activité (Beguinet, 2015). Ces deux entités sur un même territoire vont donc coopérer dans des intérêts mutuels et communs, renforçant la relation d'interdépendance et formant des réseaux territorialisés d'organisations qui sont des « *ensembles coordonnés d'acteurs hétérogènes, géographiquement proches, qui coopèrent et participent collectivement à un processus de production* » (Ehlinger, Perret et Chabaud, 2007). Les clubs deviennent donc des vitrines de l'action municipale (Callède, 2010).

Sylvie Rascol-Boutard constate, à partir d'études menées à l'échelle locale, que grâce à la contractualisation, les associations deviennent plus professionnelles et mettent en lumière un travail de terrain plus dur qu'il n'y paraît, nécessitant des compétences spécifiques et souvent réalisé par des personnes dont la rémunération n'est pas à la hauteur de leur expertise. La professionnalisation des associations a des effets positifs et négatifs. D'une part, elle rend le travail plus efficace et développe les compétences, mais d'autre part, elle accroît la

dépendance aux aides publiques et exerce une pression sur les bénévoles, qui peuvent se sentir découragés face à la présence de professionnels rémunérés pour des tâches similaires (Abrioux et Labit, 2008). Matthieu Hély en 2008 met en garde contre le risque que les valeurs de solidarité et d'engagement des associations masquent un travail à bas coût. Il souligne que les missions des associations ressemblent à celles des services publics et que leurs employés partagent des traits similaires avec les fonctionnaires, ce qui l'amène à suggérer l'émergence d'une « *quatrième fonction publique* ». Ainsi, on observe l'émergence de salariés qui recherchent davantage une expérience professionnelle pour travailler à la mairie plutôt que d'être motivés par les valeurs associatives. Ces mêmes personnes peuvent commencer à revendiquer des postes et exercer une forme de chantage en menaçant de s'en aller si leurs attentes ne sont pas satisfaites (Abrioux, 2010).

La communication a une double nature, qui est celle d'écouter et d'informer, deux démarches fondamentales dans le développement des relations de confiance entre la mairie et les associations. Une communication proactive est essentielle pour collaborer, tout comme le partage de valeurs communes avec la proximité socio-économique, qui engendre un intérêt commun pour le développement local des activités (Beguinet, 2015). Suivant l'idée selon laquelle une entité va naturellement se diriger vers des partenaires déjà connus (Gulati et Singh, 1998), la relation interpersonnelle est importante car c'est elle qui va venir consolider les échanges grâce aux valeurs et au lien de confiance. Cette relation permet une délégation de service public avec une meilleure transmission des informations, un contrôle des coûts et une régulation des biais d'opportunisme, tout cela amplifié par la caractéristique territoriale. Néanmoins, la confiance peut prendre différentes formes et différents niveaux d'interdépendance. Pour s'éloigner du contrôle et travailler ensemble, la communication et l'absence d'opportunisme sont deux notions fondamentales. Malgré les divergences, la complémentarité l'emporte et la proximité facilite la coordination (Beguinet, 2015).

Dans un souci d'amélioration et d'optimisation, des échanges ont lieu entre les Élus du sport. Cependant, ils font tous face à des problématiques différentes et ce qui est appliqué sur un territoire n'est pas forcément adapté à un autre. La pluralité des cultures induit une hétérogénéité des pratiques associatives. Nadine Haschar-Noë, maître de conférences à l'UFR STAPS de Toulouse déclarait en 2009 que « *selon leur culture interne, les associations étaient plus ou moins autonomes ou dépendantes vis-à-vis des politiques sportives* ».

territoriales ». Les disciplines qui attirent peu de partenaires privés, par exemple, sont contraintes de se tourner vers les décideurs politiques (Reina, 2010).

1.2.2) Enjeux contemporains : reconnaissance ou instrumentalisation ?

Pour les associations, leurs liens avec la collectivité suscitent à la fois des craintes et des espoirs (Abrioux, 2010). Selon la "philosophie de la loi 1901" décrite par Fialaire en 2003, le lien entre collectivité et association ne devrait être qu'occasionnel.

Les communes étant les principaux financeurs des associations, celles-ci peuvent être instrumentalisées. Par conséquent, elles ne créeraient plus leurs actions de manière autonome et deviendraient presque des prestataires des collectivités pour mettre en œuvre leurs politiques publiques (Abrioux, 2010). La décentralisation a intensifié les collaborations entre Élus locaux et acteurs du territoire. Désormais, les préoccupations se concentrent davantage sur le risque d'instrumentalisation et la diminution des financements publics, remplaçant la crainte de répression politique (Demoustier, 2005).

L'hétérogénéité des relations entre les mairies et les associations relève d'une gestion complexe. Ces partenariats impliquent un partage des ressources et des risques entre la coopération, plus souple, et la cogestion, plus intégrée (René et Gervais, 2001). Puisqu'il n'y a pas d'unification des démarches, il leur est possible de conserver leur existence propre tout en poursuivant un objectif commun grâce à leurs ressources respectives (Landry, 1994). Mais ces avantages peuvent aussi devenir des inconvénients (Renucci, 2003). Comme il est difficile d'évaluer les efforts des associations (Chekkar et Zoukhoua, 2009), cela peut être sujet de divergences entre les deux entités si elles n'ont pas les mêmes volontés ou les mêmes approches, amenant la collectivité à orienter et contrôler (Deporcq, 1993).

Selon Morgan et Hunt en 1994, l'engagement et la confiance sont au centre des relations inter-organisationnelles. Ce concept est un concept clé pour coopérer et augmenter en efficacité. Pour y parvenir et réussir à coopérer, il est primordial d'avoir des valeurs partagées pré-existantes. L'approche du modèle

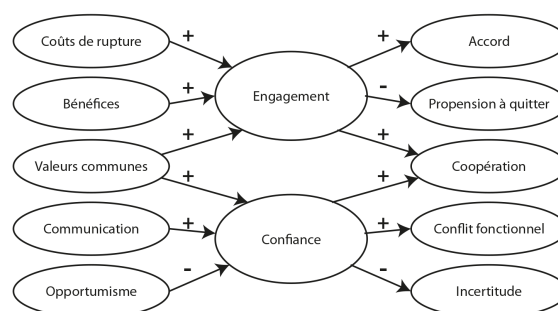


Illustration 1 : Modèle engagement-confiance
Morgan et Hunt, 1994

engagement-confiance permet d'envisager la gestion des relations mairies-associations. Mais qu'en est-il sur le terrain ? Si les conditions d'engagement et de confiance ne sont pas réunies, la relation devient adverse, incertaine, faussement coopérative voire inexistante (Pache, 2005). En revanche, si les conditions sont réunies, la relation sera à minima coopérative, au mieux collaborative, mais ces cas restent minoritaires (Beguinet, 2015).

Les échanges en amont entre les associations et les collectivités sont limités. Souvent, les associations ne proposent pas, elles conçoivent d'abord et demandent de l'aide ensuite. Elles sont réticentes à intégrer la collectivité dès la création ou pendant le développement du projet par peur d'être restreintes ou bridées, ou encore faute de savoir le valoriser. Ce manque de communication peut donc aussi être interprété comme de la défiance (Beguinet, 2015).

Jean-Michel Martin, secrétaire général adjoint de l'UNCU, affirmait en 2009 « *que le service public, ce n'est pas seulement de la consommation, c'est une forme de consommation mais tout en faisant en sorte qu'il y ait une école de la société* ». Néanmoins, un décalage est perceptible entre les propos institutionnels et l'augmentation de la pratique auto-organisée. Les communes sont frileuses à propos des clubs omnisports, qui ne semblent pas perçus comme une valeur intéressante, bien que, comme démontré précédemment, ils incarnent une belle opportunité de mélanger les citoyens non pratiquants et pratiquants pour trouver des solutions innovantes. Ces clubs promeuvent principalement une culture de partage, qui ne contribue pas suffisamment au rayonnement et à l'image de marque des communes selon elles (Reina, 2010).

Les collectivités peuvent être influencées par la mise en avant de la réussite et par les médias, qui s'intéressent essentiellement au haut niveau et au professionnalisme, ce qui constitue un problème pour les clubs. Dans cette situation, les collectivités vont prioritairement financer ceux qui ont des résultats. Ainsi, malgré leur volonté de rendre accessible le sport pour tout le monde, certains clubs vont manquer de financement (Callède, 2010).

La relation entre les associations et les pouvoirs publics en France peut donc parfois être un mélange entre doute et méfiance réciproque. En effet, du point de vue de l'État, les associations sont un intermédiaire parfait pour atteindre l'individu tandis que les associations refusent l'emprise de l'État par crainte d'être instrumentalisées. Entre reconnaissance et

instrumentalisation, les associations requièrent plus d'autonomie car elles possèdent une expertise utile aux politiques. Cet atout crée donc des opportunités de coopération pour mixer l'action publique et la mobilisation associative car il ne peut y avoir de monde associatif sans puissance publique. Pour ne pas s'isoler, les associations doivent donc a minima tolérer la collaboration publique, au mieux s'inscrire dans une alimentation mutuelle (Demoustier, 2005).

Les salariés du monde associatif revendiquent une plus grande reconnaissance de leur travail à plusieurs niveaux : salaires, conditions de travail, etc. Le milieu associatif ne peut plus être résumé au bénévolat. On parle de plus en plus d'entreprise associative et cette croissance de l'emploi associatif nécessite une institutionnalisation. Matthieu Hély, en 2009, soulevait que le salariat associatif représentait déjà à l'époque l'équivalent des effectifs de la fonction publique territoriale. De ce fait, le milieu associatif ne peut plus être résumé au seul don de soi et au désintéressement, bien que ses salariés, moins bien rémunérés que dans le lucratif, témoignent d'un accent mis sur la satisfaction morale et l'engagement salarié. Ils choisissent ce secteur et acceptent ce constat pour prioriser les valeurs qu'ils défendent (Hély, 2011). Ainsi, investir dans les structures sportives, c'est aussi créer de l'emploi (Reina, 2010).

1.3) Le football comme levier de cohésion sociale dans un contexte urbain

1.3.1) Le football : un espace de socialisation et d'inclusion

Bien que le Conseil de l'Europe a rapporté en 2003 que « *le sport est une activité humaine qui repose sur des valeurs sociales éducatives et culturelles essentielles* », cette théorie est à nuancer. Les idéaux d'intégration et de citoyenneté que porteraient le sport restent ambigus et sont à déconstruire. L'immigration devient un problème public à maîtriser par crainte d'une désorganisation des territoires, que les politiques cherchent donc à pacifier. Cette homogénéisation, visant à réprimer les questionnements et affirmations identitaires, a été définie par Michèle Tribalat en 1996 comme la volonté de « faire France ». Le sport ne se résume pas à une simple fonction sociale, mais constitue un élément indispensable pour l'analyse de processus plus larges (Gasparini, 2008).

Pour illustrer ce propos, le football fut, dès le début du XX^e siècle, un sport utile pour les industriels car il représente un instrument de discipline, de moralisation, d'intégration et de

socialisation. Cette discipline, de par les principes qu'elle défend dans son organisation, cultive les notions d'équipes, d'autorité et de patriotisme. Ces valeurs entretiennent la hiérarchie sociale, qui se manifeste dans le milieu professionnel avec des fondements tels que l'attachement au groupe, le comportement et l'éthos masculin, ainsi que le sens de la compétition. Pour cette raison, les PDG et chefs d'entreprise ont eu tout intérêt à instaurer et encourager la pratique du football dans leurs sociétés. Véritable outil d'insertion et de cohésion, il est un atout solide pour favoriser la productivité, c'est pourquoi après la Seconde Guerre Mondiale, il occupe une place majeure dans le quotidien des ouvriers.

Le football est donc considéré comme un sport travailliste, collectif et masculin. Le footballeur est l'idéal-type de l'ouvrier sportif. Dans le jeu, on assiste à une diminution des handicaps sociaux, se révélant moins contraignants et discriminants, voire transformés en atouts. Alain Corbin proclamait en 1995 que le football a aidé à « *métamorphoser la culture ouvrière en une culture nationale* », en grande partie grâce à la morale et l'auto-discipline qu'il inculque. L'encadrement des institutions et des politiques a contribué à rendre le football populaire (Kssis, 1998).

Le sport dans sa généralité occupe une place importante dans les loisirs des enfants. Le football, plus particulièrement, est le sport préféré des 6 à 14 ans, en partie grâce aux émotions vives et transcendantes qu'il provoque et à sa capacité à rassembler et à encourager le compromis. Le football est fédérateur, il permet de se créer une véritable identité. Avec les notions d'équipe et de partage très importantes, chacun existe dans sa singularité, avec son propre comportement tout en faisant partie du groupe.

Les rapports sociaux évoluent avec l'âge et se ressentent dans la pratique avec une meilleure analyse de la part des joueurs. La camaraderie n'est pas naturelle, elle émerge d'un cadre éducatif imposant le respect de certaines valeurs comme la discipline ou encore la ponctualité, ce qui crée une bonne ambiance dans le groupe. Le plaisir de se retrouver compte alors autant que les résultats. En réalité, tout ce qui tourne autour du football est aussi important que le football : les vestiaires, les trajets, le terrain, c'est pourquoi les pratiquants sont souvent investis en-dehors de la pratique sportive. Ce sont ces moments sur le temps libre qui contribuent à la camaraderie. Mais la camaraderie et la compétition sont-elles impossibles à concilier ? L'une comme l'autre sont nécessaires à la pratique sportive en raison d'une mentalité victorieuse très présente. La compétition amène à la coopération et à la

reconnaissance, mais doit être contrôlée et dédramatisée, surtout en cas de défaites (Sechaud, 2018).

Le football est un spectacle quotidien, mais sa pratique est différente en club et de manière auto-organisée.

En club, la planification des matchs a une qualité structurante, qui vient créer une temporalité commune et un réseau de rencontres. Tout est minuté, respectant une chronologie précise avec des horaires à respecter, en raison de la difficulté à attribuer des créneaux à tous. Pour réussir à programmer tous les entraînements, les matchs, les groupes scolaires, un découpage annuel est mis en place. Au sein du club, il y a un règlement à respecter et des équipes déjà constituées. Les modèles d'identification naissent sur le stade et donnent du sens aux gestes, apportant de la nouveauté au sport.

Le football auto-organisé, ou encore “le football des cités”, lui, redéfinit l'espace. Il n'y a pas de temporalité, les sessions ont lieu selon les disponibilités de chacun, l'affluence et la fréquentation des terrains, qui est fluctuante et variable. Il n'y a pas de créneau fixé, le jeu a lieu en fonction de l'état de l'espace et s'il est libre ou occupé. C'est pourquoi la mobilité est importante pour trouver un endroit où jouer. La pratique reste aussi dépendante de causes extérieures comme l'éclairage, le froid ou la fatigue et s'adapter aux contraintes d'espace et de temps est impératif, raison pour laquelle les règles sont changeantes selon les circonstances. La chronologie est absente et la distinction est floue entre la préparation et les matchs car le plaisir de jouer passe avant les règles. On distingue bien deux groupes de joueurs, mais qui vont changer au fil du temps. Le corps est le moyen par lequel l'identité se construit, l'appartenance se crée avec les sensations et les émotions partagées (Travert, Griffet et Therme, 1998).

Le sport est émancipateur, il élève et transmet des valeurs, ce qui en fait un parfait outil éducatif et de socialisation à destination des jeunes grâce à l'éducation par le sport. Néanmoins, cet apprentissage varie selon les circonstances et les caractéristiques du contexte. La citoyenneté suggère l'idée de cohésion sociale. Chaque citoyen dispose de devoirs mais aussi de droits, comme celui de participer aux enjeux collectifs. La citoyenneté a certes une grande signification juridique et politique mais pas seulement. La citoyenneté moderne est propre à chacun, c'est une citoyenneté active et de proximité (Long et Pantaléon, 2014).

La socialisation caractérise l'apprentissage de la vie sociale, l'individu vit des expériences sociales, appartient à plusieurs groupes et développe des liens sociaux complexes.

Il y a une part de conditionnement pour apprendre à se comporter, assimiler les informations, rester cohérent avec la culture du groupe, ce qu'on retrouve dans les sports institutionnalisés et compétitifs. La formation diffère selon le sport pratiqué pour être efficace, ce qui suppose une institutionnalisation de l'individu voire une instrumentalisation dont les sportifs n'ont pas nécessairement conscience. Ils pensent s'amuser et ne voient pas le lien entre sport et idéologie. De ce fait, une méthode d'application et d'obéissance est employée pour atteindre l'objectif. On constate une absence de réflexivité, une soumission aux règles et à l'autorité centralisée. L'idéologie est basée sur la méritocratie, ce qui soulève quelques limites en termes d'éducation morale.

Cependant, il doit aussi y avoir une participation active au processus d'apprentissage, avec un individu maître de sa construction personnelle et sociale. Le concept de perception entre en jeu avec une influence réciproque entre l'individu et son environnement, évocatrice des sports auto-organisés dans lesquels les liens sociaux passent avant l'activité sociale. Ces nouvelles formes de sociabilité permettent une responsabilisation morale et une intériorisation des droits et devoirs. L'expérience urbaine, partagée avec les autres usagers de l'espace urbain, est très socialisante. Les règles fédérales sont simplifiées, l'auto-arbitrage réduit le sentiment d'injustice, ils fonctionnent en groupe sans hiérarchie. La pratique auto-organisée encourage l'ouverture aux autres et l'espace urbain est investi d'une dimension sociale qui participe au développement de la citoyenneté. Le raisonnement des pratiquants est donc plus orienté vers les autres, la régulation sociale se fait autant dans le sport que dans la vie puisque les joueurs font preuve d'entraide et de justice. Cependant, ils se sentent loin des politiques, comme s'ils ne vivaient pas dans la même réalité. Leur esprit civique est très évolué car ils ont l'habitude d'agir dans des situations concrètes, où prendre soin des autres est plus important que suivre les règles. Ils démontrent une conscience éthique et une responsabilité individuelle plus développée, où les principes moraux priment sur les lois. Chacun participe à la régulation sans hiérarchie ni classe sociale dominante (Long et Pantaléon, 2014).

Pour promouvoir la pratique en club et attirer un nouveau public ne s'adonnant jusqu'alors qu'à la pratique auto-organisée, les municipalités souhaitent l'ouverture de clubs de football dans les quartiers populaires français, nécessitant une plus grande réglementation

et un partage des installations sportives, qui peuvent être des points d’ancrage du politique dans les quartiers. Cependant, une attention particulière doit être portée à ne discriminer personne dans le partage des ressources financières ou en nature selon les quartiers (Coignet et Vieille-Marchiset, 2010).

Pour illustrer nos propos, la FEFA, Football-Études-Familles-Anderlecht, est une association sans but lucratif qui a bien compris le potentiel du sport comme outil d’intégration, notamment pour les jeunes en difficulté. Cette association accueille des jeunes de 4 à 18 ans, issus de milieux défavorisés, avec un risque élevé de décrochage scolaire. Pour s’inscrire au club, la transmission des bulletins et un accueil psychosocial régulier est obligatoire. Les inscrits ont également la possibilité de bénéficier d’une aide aux devoirs 3 fois par semaine pour les soutenir dans leur parcours scolaire. Si le cadre n’est pas respecté, alors les enfants se voient imposer des sanctions sportives. La pratique sportive au sein du club permet aussi le développement de compétences relationnelles et individuelles, compétences transposables dans d’autres domaines, notamment social et scolaire. Le sport devient pédagogique. Cette méthode paraît efficace puisque le taux d’échec scolaire des inscrits au FEFA est passé de 40% à 22%, même si ces chiffres doivent être nuancés car d’autres paramètres entrent en compte en-dehors du club (Pastur et Foucart, 2014).

1.3.2) Affirmation identitaire et rivalités dans la pratique du football

Christian Bromberger en 2012 parlait déjà du match de football comme une cérémonie, évoquant la religiosité footballistique et comparant les joueurs et les spectateurs à des officiers et des pratiquants autour de rituels. En ce sens, Claude Javeau a lui aussi écrit en 2015 que le football était devenu la première religion au niveau mondial (Sechaud, 2018).

Dans le football, le supporter est le “douzième homme”. Le stade n’est plus seulement un lieu, mais un espace vivant avec son histoire, fantasmé par les supporters. La place qu’il occupe dans l’histoire d’une ville ou d’un quartier peut d’ailleurs être un indicateur de sa valeur. Cependant, au-delà du stade, pendant les manifestations sportives, les supporters prennent directement possession de l’espace public, en se déplaçant en foule ou individuellement avec des signes distinctifs, témoins de leur appartenance à un groupe ou à un territoire. Le spectacle du football crée un rituel, de l’émotion, des souvenirs, mais tout ce qu’il y a autour aussi. Le spectacle rassemble et condense et le contact avec le stade, toujours

présent, permet de s'inscrire dans un paysage jusque-là inconnu, il est un indiscutable point de repère (Raspaud, 2017).

Avant le football spectacle, il y a la pratique du football, qui permet de s'affirmer, de contester, de raconter, de se différencier. Le football est un langage avec des rapports sociaux qui construisent les individus, révélateur de processus sociaux élaborés. C'est une pratique omniprésente avec des valeurs comme la convivialité et le partage. C'est une véritable culture.

La Cité des Œillets à Toulon est un îlot sensible avec une population pour moitié issue de l'immigration, un taux d'échec scolaire important où 80% des élèves ont au moins un an de retard et très peu d'accès aux formations qualifiantes, ce qui élève le taux de chômage chez les adultes de 25 à 40%. Là-bas, l'ennui et le football sont intrinsèquement liés par un lien de dépendance, où le football manque quand il n'est pas là et déclenche un soulagement lorsqu'il revient. Toutes les conditions pour jouer ne sont pas toujours réunies, mais les pratiquants font preuve d'imagination pour s'adapter. L'adaptabilité est privilégiée à la substitution. Le football de pied d'immeuble est une alternative récurrente de par la multiplicité de ses pratiques. On y retrouve des jeux moins conventionnels avec "une minute" ou le "tennis ballon", mais aussi des formes plus conventionnelles où l'on adapte les espaces et les règles à la météo, l'éclairage, etc. Il n'y a certes pas de contraintes institutionnelles, mais bien d'autres obstacles auxquels trouver des solutions. Les pratiques footballistiques sont différentes et plurielles, la créativité est encouragée, les règles font preuve de beaucoup de diversité, de liberté et de moins de rigidité : le divertissement avant tout.

Jouer avec les règles ou réguler le jeu ? Les régulations sont variables, basées sur des accords tacites. Le fait de jouer entre proches évite les conflits et les confrontations physiques ou verbales car cela implique un respect mutuel et une pratique moins agressive qu'en club. La technicité ou l'excellence ne sont pas nécessaires, l'essentiel est de participer, pas de gagner. La technicité se construit justement par le jeu. Souvent, les joueurs jouent au football à la cité et en club, mais la priorité est placée sur la pratique dans les quartiers, plus fréquente que dans les institutions. Ils y retrouvent moins de pression et plus de répétition. Ce sont deux apprentissages différents.

Les pratiquants trouvent une existence dans le jeu et par le jeu. La réussite n'est pas limitée à des critères fixes, tout le monde peut réussir selon le jeu tandis que dans les clubs, il n'y a pas d'existence personnelle, le joueur est fondu dans le groupe et éprouve un sentiment d'inexistence. Cette construction identitaire, que la pratique de pied d'immeuble s'est

appropriée, ne se retrouve pas au sein du club. Dans la pratique de pied d'immeuble, le joueur va se donner un rôle, qui va lui attribuer un statut. Son expérience footballistique se vit dans le collectif mais par l'individuel. Avant de se conformer aux modèles culturels, il se cherche d'abord au sein d'une communauté où tout le monde est connu, au contraire du club qui est sélectif. Le football de pied d'immeuble est inclusif, l'exploit est privilégié à la victoire et le jeu est la règle (Travet, 1997).

L'affirmation de soi se retranscrit aussi dans la volonté de gagner et de faire partie de la victoire. Une déconstruction et reconstruction de cette "culture de la gagne" est possible en mettant en lumière l'amour du jeu et le vécu du football qui se construit dans le rapport à la pratique. La construction identitaire va se former à travers les interactions. Chez les joueurs, une analyse des attitudes par le coach est fondamentale pour comprendre les carences, les déséquilibres, les tensions et pouvoir les résoudre pour permettre à chacun de s'affirmer. Au sein des institutions, cette médiation est plus compliquée et des conflits peuvent naître entre les joueurs, les éducateurs et les dirigeants sur ce qui devrait être autorisé ou pas. Ces divergences sont dues à une différence de perception, une différence dans la manière d'appréhender les comportements et/ou un contrôle permanent qui est rejeté par les joueurs. L'éducation formelle est donc importante mais à nuancer. Puisque c'est une éducation qui est déjà présente partout autour des enfants et des jeunes, il semble intéressant de se détacher avec une éducation plus informelle, plus positive, qui se tourne vers la cible. Mais alors, quelle posture adopter ? L'idéal est de trouver un équilibre, un juste milieu entre formel et informel (Sechaud, 2018).

Les clubs de football dans les quartiers populaires français sont victimes de faits discriminants qui provoquent un sentiment de relégation et d'injustice. De ce fait, les groupes ethniques et sociaux qui se réunissent au sein d'un même club vont adopter un fonctionnement fermé voire communautaire, ce qui va déclencher une mise à distance de la part des autres pratiquants et habitants qui ne souhaitent pas y être associés, créant de l'enfermement et de l'exclusion dans un cercle vicieux insoluble.

De ce fait, les clubs de quartier deviennent méfiants face aux médias locaux qui sont dangereux pour leur image en mettant l'accent sur le négatif, bien loin de la réalité du terrain. Instrumentalisation, absence de reconnaissance, ces médias ne se concentrent que sur ce qui les intéressent. Les clubs développent alors une vigilance accrue face aux discriminations, mettent en place des mécanismes d'autocontrôle pour préserver leur réputation et réduire les

dérapages. Lors des périodes d'attribution des subventions municipales, ces dispositifs sont renforcés pour ne pas être désavantagés par rapport à d'autres clubs. Cette discrimination, qu'elle soit objective ou perçue, structure leur quotidien et alimente les tensions entre la lutte contre une image stéréotypée liée au territoire et la nécessité de maintenir une réputation positive.

Étiqueté selon son territoire, le club est associé à son quartier. S'il est évité, alors le club l'est aussi. Ces discours négatifs sont auto-construits et auto-alimentés au quotidien. L'assimilation identitaire entre le quartier et le club entraîne une justification constante sur son image et sa réputation : si le club se rapproche du quartier, il nourrit les clichés mais s'il s'en éloigne, il accroît le sentiment d'exclusion. Coincé entre deux solutions qui n'en sont pas, sa relation avec le territoire se retrouve dégradée en raison de ce processus de positionnement constant.

Le club navigue entre deux identités : être un club sportif ou représenter son quartier. Trois différentes attitudes sont possibles, se replier et se faire discret pour aider leurs membres et habitants du quartier sans trop s'impliquer avec les institutions, résister et entrer en conflit avec les institutions en les voyant comme des adversaires ou innover et être créatif pour dépasser les préjugés et améliorer leur image tout en restant lié au quartier. L'ancrage territorial est compliqué, des interrogations se posent entre fusionner le club avec son quartier qui partage les mêmes valeurs, mettre des frontières pour améliorer son image ou mettre en avant un engagement citoyen et éducatif qu'on ne retrouverait pas dans le quartier (Coignet et Vieille-Marchiset, 2010).

1.4) Les spécificités du football à Roubaix : un outil adapté au contexte local

1.4.1) Un peu d'histoire

Au XIX^e siècle, Roubaix, autrefois citée textile, a connu de profondes transformations techniques telles que l'extension du réseau ferroviaire et la mécanisation de son industrie, ainsi que des bouleversements sociaux, notamment dus à l'augmentation de la population et à l'évolution des rapports sociaux. Lors de la guerre franco-prussienne de 1870, les troupes françaises ont révélé des faiblesses en matière de condition physique. Ce constat a largement contribué à l'émergence du sport, qui se développe alors à la fois sous formes individuelles et

collectives, intégrant parfois des logiques événementielles proches de celles que l'on connaît aujourd'hui (Waret et Popelier, 2004).

Durant cette période, on distingue quatre grandes catégories de sports : les jeux traditionnels comme le tir à l'arc et les bourles, les sports d'eau comme l'aviron et la pêche, les sports d'élite et de masse comme la gymnastique, l'haltérophilie, l'escrime, le tir, la lutte et la course à pied, ainsi que les sports populaires et spectaculaires comme le football, la boxe, le cyclisme et les sports mécaniques. Certains de ces sports modernes font leur apparition à Roubaix grâce à l'influence d'élites locales qui, après avoir suivi leurs études en Angleterre ou en Belgique, ramènent ces nouvelles pratiques sportives. Au fil du temps, ces pratiques évoluent et se structurent autour de la création d'unions, puis de fédérations et de comités. À Roubaix, comme partout en France, le sport devient alors une véritable composante de la société, ancrée dans la culture locale et jouant un rôle social de plus en plus important (Waret et Popelier, 2004).

En 1885, un groupe d'étudiants originaires d'Angleterre et de Belgique s'étant pris de passion pour les sports de plein air fondent à Roubaix un club sportif baptisé Battling Club. Pratiquant en premier lieu le cricket sur le site de l'actuel Hospice de Barbieux pendant deux ans, ils se consacrent ensuite au ballon rond (Waret et Popelier, 2004).

Le 2 avril 1885, Henry Lesur, Valéry Waeles et Henri Hazebrouck se retrouvent à la brasserie Terrasse, rue de la Gare, pour fonder le Racing Club de Roubaix, premier club avec une offre footballistique de la ville et de la région Nord. Sa réputation grandit grâce à des compétitions de course à pied et des événements au vélodrome. Cependant, c'est entre 1896 et 1914, grâce à sa participation au championnat du Nord de football, que le Racing Club de Roubaix se distingue véritablement. En 1902, il décroche son premier titre de champion du Nord, suivi du championnat de France, un exploit qu'il réitère en 1903. Durant cette période, le club remporte à cinq reprises le titre de champion de France.

En 1933, Roubaix atteint un sommet historique en se retrouvant avec deux de ses clubs en finale de la Coupe de France qui s'affrontent pour le titre de meilleur club français. Le football roubaisien se fait alors entendre dans toute la France. En 1946, le CORT, club emblématique de la ville, remporte le championnat de France avec dans ses rangs des joueurs venus de divers horizons : Luxembourg, Pologne, Autriche, Italie, Russie et Belgique. Toutefois, à la fin de la saison 1962-63, le CORT disparaît du championnat professionnel, et

depuis, Roubaix n'a pas retrouvé sa place parmi l'élite du football français (Waret et Popelier, 2004).

1.4.2) Les ressources à disposition

Aujourd'hui, à Roubaix, bien que le football ait quitté le niveau professionnel, il demeure un outil important au service de la société (Sechaud, 2018). La Ville de Roubaix est un territoire qui accueille une population majoritairement composée de jeunes avec 49,2 % des habitants qui ont moins de 30 ans (INSEE, 2020). Il est ainsi confronté à des défis sociaux et d'innovation majeurs, qui favorisent l'activité physique et la pratique sportive pour l'ensemble de sa population. Le sport pour tous est perçu comme un outil essentiel pour l'intégration et l'inclusion apportant équilibre, épanouissement, et un enseignement précieux en termes de valeurs éducatives. Pour cette raison, la politique sportive de Roubaix dispose de 12,1 % du budget général de la commune en 2023, réparti à 1,5 % en fonctionnement et 10,6 % en investissement, avec habituellement plus de 60 % dédié aux subventions pour les associations (Ville de Roubaix, 2023). La ville abrite 11 clubs de football actifs, parmi lesquels on trouve des clubs variés tels que le SCOR, l'Académie Football Club Roubaix Ouest, l'Olympique Club Roubaisien, le Racing Club de Roubaix Wervicq Féminine, l'Union Sportive Portugaise Roubaix Tourcoing, l'ASC Roubaix, l'association Saint-Jean Baptiste Roubaix, la Roubaix Académie Football Club et le Racing Club de Roubaix. Parmi ces clubs, il y a un club 100 % féminin, le Racing Club de Roubaix Wervicq Féminine, élément important du paysage sportif local, témoin de l'engagement en faveur de l'égalité et de l'inclusion. Roubaix se distingue également par un modèle de structuration des clubs, avec un club par quartier et un groupement des équipes élites de cinq clubs participants à un projet collectif visant à restructurer le football roubaisien, le Racing Club de Roubaix (Waret et Popelier, 2004).

La Ville de Roubaix a reçu 4 lauriers au label "ville active et sportive" en 2023, justifiés par sa gestion et son exploitation d'un ensemble d'installations sportives ainsi que d'espaces naturels en accord avec sa politique sportive innovante. 113 clubs sportifs de 28 disciplines différentes rassemblant 13 390 licenciés en 2023 (Ville de Roubaix, 2023) contre 12 134 en 2016 (INSEE-INJEP, 2016) témoignent de sa volonté, à travers sa politique sportive, d'offrir une gamme variée d'APS en faisant émerger de nouvelles pratiques sportives pour les roubaisiens. Discipline la plus pratiquée à Roubaix, le football couvre toutes les tranches d'âge, des U6 aux vétérans, avec un total de 80 équipes et 2 388 licenciés.

La ville dispose de 12 terrains de football, dont 8 sont en synthétique et sont gérés par la municipalité, qui assure également l'entretien des locaux, la mise en conformité des terrains et l'éclairage. Les agents de la ville sont présents pour accompagner les clubs sur le plan administratif, en lien avec le district et la ligue. Ils assurent aussi la mise à disposition de locaux pour les clubs et fournissent divers soutiens logistiques (chaises, tables, sonorisation, etc). Les clubs bénéficient ainsi au total de 2 047 heures d'utilisation de ces terrains chaque année et ce n'est pas moins de 3 000 spectateurs qui se déplacent chaque week-end en moyenne (Waret et Popelier, 2004).

1.4.3) Un combat collectif

« Le sport pour tous et à la portée de tous : c'est le crédo roubaisien, soutenu par une diversité d'équipements, d'activités et d'événements, majeurs pour certains. Aller au-devant des Roubaisiens, au cœur de leur quartier. Faire entrer le sport et l'activité physique, source de bien-être, dans leur quotidien. Mettre à leur disposition des équipements et des dispositifs favorisant sa pratique. Voilà ce que sous-tend le crédo le sport pour tous et à la portée de tous qui fait de Roubaix une ville définitivement sportive. » Guillaume Delbar, Maire de Roubaix (Ville de Roubaix, 2023).

Pour mener à bien ses objectifs, la commune mobilise d'importants moyens humains avec 168 salariés équivalent temps plein dédiés à la politique sportive en 2023, en comptant le personnel non rattaché aux sports mais intervenant pour le sport comme les jardiniers pour les pelouses des stades, les régisseurs et les agents d'entretien. Un partenariat influent et pluridisciplinaire est déployé entre le comité de pilotage politique, le comité de pilotage technique, la mobilisation de la communauté éducative et le rassemblement des partenaires sportifs du territoire et des partenaires de l'insertion sociale et socio-professionnelles. Cette collaboration invite ces acteurs à faire part de leur expertise et de leur analyse dans le développement de projets transverses pour une efficacité optimale (Ville de Roubaix, 2023).

L'éducation par le sport a la responsabilité de s'adresser à tous les publics, au travers de discours et pratiques plus ou moins institutionnalisés. Les représentants de la Ville de Roubaix ont pleinement cerné le poids et la portée de cette responsabilité, c'est pourquoi les ambitions de sa politique sportive sont nombreuses et rejoignent le principe d'éducation par le sport. Elle souhaite favoriser l'épanouissement et l'éducation des jeunes à travers la pratique sportive, promouvoir l'accès au sport pour tous et la pratique du handisport mais

surtout recourir au sport comme facteur de lien social en prenant en compte la diversité des pratiques. Les Élus de la Ville de Roubaix perçoivent le sport comme une véritable richesse pour le territoire, c'est pourquoi elle propose des offres de service adaptées, de multiples animations et événements sportifs et contribue à la promotion et au rayonnement des sportifs de haut niveau (Ville de Roubaix, 2023). À l'image de Raymond Dubly, précurseur du haut niveau roubaisien avec une sélection en équipe de France de football à seulement 17 ans en 1913 (Waret et Popelier, 2004), Aymen Boutoutaou, né en 2001 à Roubaix, jeune espoir du football en partie formé au sein des clubs roubaisiens avant d'évoluer au poste de milieu offensif pour Valenciennes FC, perpétue l'excellence roubaisienne plus d'un siècle plus tard.

Afin que la majorité de ses concitoyens, dans leur singularité et avec leurs particularités, puissent bénéficier d'un accès aux activités physiques et sportives, la Ville de Roubaix mise sur la diversité des pratiques avec ses 113 clubs sportifs de 28 disciplines différentes. Afin de maintenir et accroître ce chiffre, la politique sportive de la ville œuvre pour donner un sens collectif dans une volonté de cohérence de tous les acteurs. Pour cela, elle s'appuie sur une économie durable fondée sur une réalité et une cohérence financière qui avantage l'économie locale. Les clubs sportifs sont tous rassemblés au sein de l'Office Municipal des Sports, qui a été créé en 1965 et répond à quatre principaux enjeux. Il a pour but de stimuler la concertation, le développement et la coopération pour les différents acteurs sportifs et d'améliorer la confiance mutuelle pour renforcer les compétences collaboratives. Ainsi, il s'efforce de simplifier la communication entre les associations sportives et la collectivité, et fédère les motivations et les compétences des associations locales, notamment des clubs de football, pour bâtir des projets communs. (Ville de Roubaix, 2023).

1.5) Problématique et hypothèses

Ainsi, le football en club à Roubaix s'avère être bien plus qu'une simple activité sportive : c'est une seconde école de la vie et de la société pour ses pratiquants. Grâce à la collaboration entre les politiques municipales et les clubs sportifs, le football s'illustre comme un levier majeur d'éducation, de socialisation et d'intégration au sein d'un territoire souvent confronté à des défis économiques et sociaux. Cette relation, qui navigue entre coopération constructive et tensions ponctuelles, souligne l'interdépendance stratégique qui lie le politique et l'associatif, dans laquelle enjeux budgétaires et ressources locales occupent une place centrale. Le ballon rond apparaît à la fois comme un espace d'apprentissage,

d'inclusion et d'affirmation identitaire, mais également comme un terrain de rivalités, mettant en évidence les spécificités culturelles et historiques de la ville de Roubaix. Le football roubaisien incarne alors une réponse adaptée aux besoins du territoire, confirmant l'importance de son rôle dans la construction d'une cohésion sociale durable.

Dans le cadre de ce mémoire, une analyse de la littérature existante et l'exploitation de connaissances scientifiques ont permis d'établir un cadre théorique solide et de formuler trois hypothèses en réponse à la problématique suivante.

Dans quelles mesures pouvons-nous dire que l'interdépendance entre les clubs de football et la Ville de Roubaix contribue à renforcer la cohésion sociale au sein de la ville ?

Hypothèse 1 : Le soutien logistique et financier de la Ville de Roubaix aux clubs de football permet de prévenir les tensions sociales en offrant aux habitants un accès à des activités sportives structurantes.

Hypothèse 2 : L'organisation de projets communs à la Ville de Roubaix et aux clubs de football renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville.

Hypothèse 3 : L'interdépendance entre la Ville de Roubaix et les clubs de football peut révéler des limites dues à des tensions entre intérêts politiques et sportifs, ayant des répercussions directes sur la cohésion sociale.

2) Cadre méthodologique

Introduction

Pour entreprendre un mémoire de recherche qui traite d'une thématique sociale, il est essentiel de développer une méthodologie qui guide l'ensemble du processus de recherche afin de structurer la réflexion et éviter les dérives. En effet, le domaine social est vaste et ne possède aucune limite stricte, à l'exception de celles que nous impose notre sujet. C'est pourquoi il a été indispensable de définir des outils de manière objective tout en évaluant la fiabilité des résultats pour mener une recherche cohérente et structurée.

Ainsi, après avoir défini nos cibles et nous être imprégné de la problématique et des hypothèses, nous avons organisé la conception de nos outils autour de thèmes directement liés à ces hypothèses. Ensuite, dans un souci d'efficacité, nous avons réfléchi à des indicateurs susceptibles d'être analysés à l'aide de la revue de littérature. Pour finir, nous avons adapté ces indicateurs aux répondants, pour les rendre clairs et accessibles.

2.1) Choix de la démarche

Pour répondre aux questions soulevées par notre sujet d'étude, nous avons choisi d'adopter la méthode hypothético-déductive en nous appuyant sur notre connaissance empirique du territoire roubaisien. Nous avons ainsi formulé une problématique et trois hypothèses en ont découlé, que nous chercherons à valider ou invalider en fonction des résultats de l'enquête, qui les confirmeront ou non. Ce choix s'est imposé car les thèmes que nous abordons ont déjà longuement été étudiés par la communauté scientifique, comme en témoigne la bibliographie riche et fournie, ce qui nous a permis de comprendre leurs enjeux et problématiques en profondeur. De plus, l'aspect sociologique et anthropologique de la problématique paraissait trop large pour se permettre de se laisser guider par le terrain d'enquête et la nécessité de s'orienter vers des questionnements précis est apparue. Par conséquent, nous avons privilégié des axes d'interrogation déjà définis à la suite de notre travail préparatoire, qui seront approfondis dans la suite du mémoire.

2.2) Méthode de recueil utilisée

Pour collecter des données à analyser, nous avons adopté une approche méthodologique qualitative qui nous offrira des explications approfondies. Il est essentiel d'interroger les acteurs de la dynamique associative ainsi que ceux de la politique sportive roubaisienne pour recueillir les deux points de vue et approfondir la réflexion. De ce fait, les entretiens se sont révélés nécessaires pour comprendre les motivations et les décisions de ces représentants. En effet, comme le soulignaient Alain Blanchet et Anne Gotman en 2005, l'entretien est pertinent dans le cadre d'étude sur l'individu ou les petits groupes, pour analyser la perception des pratiques et des expériences ou les valeurs et normes des personnes interrogées. De cette manière, nous pourrions confronter les informations obtenues à partir de ce mode de recueil et valider ou invalider nos hypothèses.

Au sein de notre recherche, l'entretien est intéressant dans le sens où les discours qu'il produit ne sont ni provoqués ni fabriqués mais bien le prolongement d'une expérience concrète. Il ne suppose pas de classification, de hiérarchie ou d'ordre particulier des éléments déterminants. Il ne répond pas au "pourquoi" mais permet de comprendre le "comment". Ainsi, il met en avant la logique derrière une action, les composants des phénomènes au-delà du phénomène en lui-même. L'entretien permet de comprendre la manière dont les acteurs ciblés agissent dans un environnement social et pas les raisons qui les motivent (Blanchet, Gotman, 2007).

2.3) La construction des entretiens

2.3.1) Modalités

Les entretiens que nous mènerons suivront le procédé formel habituel. Ils se dérouleront individuellement, en personne et de vive voix. Sous un format semi-directif, les questions sont rédigées à l'avance mais nos interlocuteurs auront la possibilité d'aborder d'autres aspects ou perspectives liés au sujet étudié. Nous chercherons néanmoins à les ramener au sujet principal si la conversation s'éloigne trop.

Marquant le début de la phase opérationnelle de notre recherche, les entretiens seront à usage principal puisqu'ils sont l'unique mode de collecte de l'information. Structurés, ils

seront élaborés de manière à ce que les données recueillies puissent être confrontées aux hypothèses. Ces enquêtes sur les pratiques sont descriptives et narratives, centrées sur le récit des expériences pour inciter à partager et à raconter (Blanchet, Gotman, 2007). L'enquêté est interrogé sur ce qu'il sait pour l'avoir éprouvé et non sur ce qu'il croit (Bertaux, 1980).

L'avantage de l'entretien est qu'il autorise des ajustements au fil de son déroulement. Pour le concevoir, il est indispensable d'identifier les catégories de personnes à interroger et leur pertinence dans la recherche pour s'assurer d'avoir de véritables réponses aux questions posées. Ici, les profils de personnes à interroger se définissent d'eux-mêmes dans l'objet de notre étude puisqu'ils sont suggérés directement dans les hypothèses, auxquels les critères de sélection sont directement liés (Blanchet, Gotman, 2007).

2.3.2) Acteurs ciblés et méthodes employées pour les atteindre

Pour mener à bien les entretiens, après avoir défini les acteurs ciblés, il convient de déterminer le mode d'accès par lequel les atteindre. Ici, le mode d'accès direct est privilégié en les sollicitant personnellement, par voie dématérialisée ou de vive voix, afin de négocier nos propres entretiens et garantir une neutralité sans l'intervention d'un intermédiaire (Blanchet, Gotman, 2007). En effet, puisque nous faisons partie du même secteur, de la même sphère professionnelle, que nous avons déjà eu l'occasion d'échanger avec eux à plusieurs reprises et/ou que nous traitons d'un sujet qui les concerne pleinement, le contact est facilité.

Divisées en deux grandes catégories, la première concerne les représentants de la Ville de Roubaix, qui exercent une certaine autorité dans plusieurs domaines, allant des financements aux infrastructures sportives en passant par l'organisation d'événements, la gestion de la logistique et des ressources ainsi que les relations publiques. En questionnant à la fois les décideurs politiques comme un collaborateur du Maire, l'Élu aux Sports et un Élu de l'opposition, et à la fois un conseiller et technicien, le Directeur des Sports, qui applique la politique en place, nous souhaitons avoir une palette de réponses la plus complète possible avec une diversité de points de vue.

Enquêtés interrogés parmi les représentants de la Ville de Roubaix	
Acteurs	Fonctions
Michel Gacem	9ème adjoint au Maire, Élu aux Sports et aux Pratiques et équipements sportifs
Jean-Marie Deruy	Directeur des sports de la Ville de Roubaix
Anonyme	Collaborateur au Cabinet du Maire de Roubaix
Anonyme	Conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix

La deuxième catégorie concerne les membres actifs des clubs de football roubaisiens, tels que les membres du bureau, les salariés, les entraîneurs ou encore les bénévoles. Ces acteurs ont été sélectionnés non seulement pour leur proximité à la fois avec les pratiquants et avec la Ville de Roubaix, mais aussi pour leur expertise sportive et territoriale. Les enquêtés interrogés tendent à constituer un échantillon le plus représentatif possible puisqu'au moins un acteur associatif par quartier a été interrogé. Tous les quartiers sont donc représentés : le quartier Nord (Alma et Hommelet), Ouest (Épeule), Est (Trois Ponts) et Sud (Nouveau Roubaix). Nous avons donc questionnés 5 représentants de clubs sur les 7 clubs existants à Roubaix.

Enquêtés interrogés parmi les clubs de football roubaisiens	
Acteurs	Fonctions
Sofiane Tir	Secrétaire Général, directeur technique et référent programme éducatif fédéral A. ST J.BAPTISTE ROUBAIX
Karim Benhacen	Directeur de l'OLYMPIQUE CLUB ROUBAISIEEN et régisseur à la Ville de Roubaix
André Lazaoui	Militant associatif et chef de projets à la Ville de Roubaix
Amar Chalabi	Ancien acteur associatif roubaisien
Anonyme	Représentant du quartier de l'Alma

Parmi nos enquêtés, certains acteurs disposent d'une double casquette, celle d'acteurs associatifs et celle de représentants de la Ville de Roubaix en raison de leur profession. Leur point de vue, fondé sur leur connaissance des deux milieux, est donc particulièrement intéressant.

L'objectif des entretiens est de saisir l'engagement, les revendications et les constats des enquêtés et comprendre leur responsabilité, leur rôle et la liberté qui leur est octroyée dans les actions menées au quotidien pour favoriser la cohésion sociale. Les réponses des différents acteurs, mises en miroir les uns avec les autres, permettront de déterminer dans quelles mesures l'interdépendance entre les clubs de football et la Ville de Roubaix contribue à renforcer la cohésion sociale au sein de la ville. Ces données constituent des informations précieuses pour mieux comprendre les défis, les enjeux et les problématiques qui ressortent de notre enquête, donnant des éléments de réponse singuliers pour nos hypothèses.

2.3.3) Grilles d'entretiens

Nos entretiens auront une structure forte et bien définie. En effet, comme nous sommes déjà familiers avec l'environnement que nous allons analyser, il n'est pas nécessaire de prendre le temps de nous y adapter. Les questions posées lors des entretiens seront classées par thèmes avec une stratégie d'écoute et d'intervention anticipée pour limiter les dérives (Blanchet, Gotman, 2007).

Nous avons veillé à rédiger des questions claires et ciblées pour cadrer les échanges et recueillir des réponses directement exploitables comme données. Notre objectif était de collecter des propos suffisamment explicites pour limiter l'interprétation et récolter des éléments pertinents en lien avec nos hypothèses (voir annexes 1 et 2).

3) Partie résultats

Introduction

En écrivant *La gestion des relations collectivités territoriales-associations : une approche par l'engagement-confiance* en 2015, Sophie Beguinet a souhaité explorer la relation entre les collectivités territoriales et les associations pour comprendre les liens qui les unissent et présenter un outil leur permettant d'appréhender et gérer leur relation. Suite à plusieurs approches théoriques, elle a ensuite proposé la théorie de l'engagement-confiance comme méthode d'analyse. Pour se pencher sur notre problématique « Dans quelles mesures pouvons-nous dire que l'interdépendance entre les clubs de football et la Ville de Roubaix contribue à renforcer la cohésion sociale au sein de la ville ? » nous avons choisi d'emprunter la même voie.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons donc établi trois hypothèses à explorer, que nous allons successivement vérifier dans cette partie grâce à la synthèse et l'analyse des informations collectées. Les entretiens précédemment présentés nous ont permis de recueillir des données qualitatives, qui, une fois entrecroisées, apportent des éléments de réponse à nos questionnements. Ces résultats sont essentiels pour éclairer notre étude puisqu'en les confrontant avec les éléments scientifiques de notre revue de littérature, ils permettent de répondre à notre problématique et, nous l'espérons, contribuer à la connaissance dans ce domaine.

3.1) Hypothèse 1 : Le soutien logistique et financier de la Ville de Roubaix aux clubs de football permet de prévenir les tensions sociales en offrant aux habitants un accès à des activités sportives structurantes.

3.1.1) Une reconnaissance unanime du football et de ses clubs comme outils de prévention sociale

Ces entretiens révèlent que la pratique du football est perçue par tous comme un levier de régulation des tensions sociales dans les quartiers populaires. Un collaborateur du Maire affirme par exemple : *« on voit que chaque club de quartier a vraiment une emprise sur son quartier. C'est un peu l'église au milieu du village, avec un terrain de foot au milieu du village. Le club, c'est un moyen de pouvoir, c'est une ressource. »*. Ce rôle éducatif est fortement valorisé aussi chez les dirigeants associatifs. Pour Amar Chalabi (ancien acteur associatif roubaisien), cela prend aussi la forme d'un accompagnement dans la scolarité : *« On avait repris l'aide aux devoirs. À l'époque, je l'ai relancée avec nos éducateurs sportifs, des étudiants et même des profs qu'on connaissait. Ils intervenaient. À travers le club de foot, le terrain, c'était un outil de travail. »*.

Tous les interviewés s'accordent à reconnaître que les clubs de football jouent un rôle essentiel dans la structuration sociale à Roubaix. Pour un collaborateur du Maire, *« un club dans un quartier, c'est à la fois du sport, on peut pratiquer, mais c'est aussi un lieu de sociabilité, de socialisation. »*. Cette vision est partagée par les représentants des clubs de football, comme le souligne le représentant du quartier de l'Alma : *« c'est mieux qu'ils soient au stade qu'à l'extérieur. »*.

Amar Chalabi (ancien acteur associatif roubaisien) souligne l'importance de certains clubs de football qui *« participent au bien-être de la ville, dans sa réflexion, dans sa construction et dans l'évitement des débordements »* et notifie qu'en leur absence dûe notamment à des fermetures par manque de moyens *« on laisse des gamins livrés à eux-mêmes pendant les périodes estivales qui vont arriver. »*. Pour André Lazaoui (Roubaix Académie FC), *« la nature a horreur du vide »*, sous-entendant que si personne n'est présent pour s'occuper des jeunes comme le fait le monde associatif sportif, c'est la porte ouverte aux dérives. Michel Gacem (Élu aux Sports) nous fait une confidence intéressante dans le cadre de notre recherche car il a remarqué que *« quand il y a eu les émeutes, aucun club sportif n'a été touché. Ça veut dire ce que ça veut dire. »*, témoignant implicitement de l'importance et

de l'attachement des jeunes à leurs clubs. Pendant ces révoltes, l'Élu aux Sports de Roubaix a d'ailleurs demandé de réunir les acteurs sociaux et le tissu associatif local afin de solliciter ses acteurs pour tenter de calmer les tensions. Cette démarche est un aveu de la reconnaissance institutionnelle du rôle des clubs comme relais essentiel de médiation et de stabilité dans les quartiers sensibles. Karim Benhacen (Olympique Club Roubaisien) soutient cette idée en confessant que « *l'objectif de la ville, c'est la paix sociale.* ».

Callède et Dané (2019) attestent de ce rôle essentiel des clubs sportifs dans la prévention des tensions sociales, notant que le sport permet la prévention sociale et la sociabilité populaire et le club permet le regroupement et l'acquisition de savoir-faire sportifs. Les clubs ne sont pas seulement perçus comme des lieux de pratique sportive mais aussi comme des espaces fédérateurs au sein desquels rencontres, socialisation et structuration du réseau local sont possibles. Cette analyse rejoint les témoignages des acteurs associatifs roubaisiens qui parlent des clubs en les présentant comme des points d'ancrage et des outils éducatifs, surtout dans des quartiers sensibles où l'encadrement des jeunes est primordial.

Cette reconnaissance se construit également grâce aux actions menées car pour Michel Gacem (Élu aux Sports), les clubs de football permettent de récupérer des jeunes dont « *même les centres sociaux ou autres ne veulent plus* », justifiant un engagement fort. L'idée de "tiers-lieux" revient régulièrement dans les entretiens pour décrire ces clubs qui dépassent leur vocation initiale.

« *Roubaix, c'est un peu un grand village avec des quartiers, des paroisses, et chaque quartier a sa paroisse, qui est le club de foot.* » selon un collaborateur du Maire, le club de football est un véritable repère dans le quartier. Il permet de réaliser des choses que personne ne pensait possible jusqu'alors, comme l'exemple d'Amar Chalabi (ancien acteur associatif roubaisien) et des jeunes mobilisés pour faire de l'ensachage en collaboration avec le supermarché Match dans les années 1990, il raconte : « *une fois une dame a demandé s'ils avaient fait un voyage à Lourdes tellement ça lui semblait miraculeux.* ». Dans un contexte plus actuel, l'Olympique Club Roubaisien a mis en place des "Adulte Relais". Véritables emplois, ces médiateurs sont présents pour prévenir, appréhender et résoudre les problèmes rencontrés au sein du club, favoriser le lien social entre l'habitant et l'institution, mais aussi entre les habitants entre eux. Les régisseurs, même si ce n'est pas explicitement prévu ni formellement défini, assurent aussi en partie ce rôle. Les clubs de football de la Ville de Roubaix ont presque tous un régisseur impliqué dans la vie du club. Karim Benhacen

(Olympique Club Roubaisien) occupe d'ailleurs cette position en faisant « *aussi bien la gestion que la bobologie de tous les jours* ». Il nous partage avec amusement les paroles de sa femme « *t'habites au club en fait* », traduction concrète de son engagement, tout en ayant l'opportunité de le faire sur ses propres heures de travail grâce à la rémunération de la municipalité. Néanmoins, cette opportunité n'est pas offerte de manière égale à tous les clubs, car l'ASJBR ou Les Portugais de Roubaix par exemple, les mêmes clubs qui ne font pas partie du groupement du Racing Club de Roubaix, dispose également d'un régisseur, mais qui n'est pas impliqué dans la vie associative du club.

3.1.2) Un soutien perçu comme inégalitaire et contre-productif

Cependant, ce rôle de prévention ne peut être pleinement assuré que si les clubs disposent de moyens suffisants. Et si l'intention de soutien est présente, sa mise en œuvre soulève des critiques. Plusieurs interviewés dénoncent une distribution inégale des ressources. Sofiane Tir (Association Sportive Jean Baptiste Roubaix) expose ce déséquilibre : « *Aujourd'hui, on bénéficie de 7 000 € de subvention de fonctionnement, apportés par la mairie chaque année. On représente le deuxième club en termes de licenciés, 300 sur Roubaix en sachant qu'on ne fait pas partie du groupement. Quand tous les autres clubs sont à peu près à 17 000, 18 000, 20 000, ça fait quasiment deux à trois fois moins de subventions. Alors qu'aujourd'hui, avec beaucoup moins, on fait, j'ai pas peur de le dire, beaucoup mieux.* ».

Un conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix appuie ce constat en confirmant : « *aujourd'hui on est devant une stratégie municipale de t'es de mon côté, tu remplis la feuille de route, t'as des sous. T'es pas de mon côté, tu remplis pas la feuille de route même si on peut dire que ta façon de voir le foot sur le territoire est agréable, t'es pas financé.* ». L'inégalité ressentie dans le soutien peut à son tour devenir génératrice de tensions, remettant en cause l'effet préventif initial du sport.

Cette question de répartition inégale des moyens financiers et logistiques entre les clubs apparaît clairement comme un point sensible pour Coignet et Vieille-Marchiset (2010) qui mettent en avant le fait qu'une attention particulière doit être portée à ne discriminer personne dans le partage des ressources financières ou en nature selon les quartiers. Cette problématique est très présente dans les discours recueillis lors de nos entretiens, où certains

interviewés dénoncent cette inégalité perçue, ce qui peut nuire à la logique du sport comme moyen de prévenir les tensions sociales.

Jean-Marie Deruy (Directeur des Sports) évoque, de son côté, un problème de moyens financiers, rejoignant les discours des associations sportives. Pour pallier le problème, les représentants de la Ville de Roubaix ont créé le chèque été de la ville à hauteur de 50€ en complément du dispositif de l'état Pass Sport également à hauteur de 50€, de manière à ce que les parents n'aient plus qu'à ajouter en moyenne 50€ puisqu'à Roubaix, les licences coûtent 150€ environ. Ce moyen de réduire les coûts vise à renforcer le monde économique des associations puisqu'en rendant la discipline accessible au plus grand nombre alors les clubs attirent plus d'adhérents, ce qui renforce ses ressources financières, notamment en recettes propres. Les représentants de la Ville de Roubaix sont donc conscients du problème et constatent à leur tour que le budget reste une limite dans leur travail.

Ainsi, même si les représentants de la Ville de Roubaix sont au fait du manque de moyens, il y a une répartition inégalitaire de ces moyens. Un conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix estime qu'il faut « *essayer le maximum* » et « *être partout en même temps* ». C'est ce que les politiques en place tentent de faire, mais ils semblent s'éparpiller entre les différents objectifs de la politique sportive qui prônent à la fois le sport pour tous, mais aussi le sport élite, qui coûte cher. Pour cet Élu, le groupement du Racing Club de Roubaix c'est de l'élitisme, et ce n'est pas ce dont les habitants de Roubaix ont besoin, contrairement à un collaborateur du Maire, Michel Gacem (Élu aux Sports) et Jean-Marie Deruy (Directeur des Sports), qui, de leur côté, restent dans cette logique de travailler à la fois sur le sport pour tous et sur le sport élite.

Conclusion : Hypothèse partiellement validée

Les entretiens menés nous confirment que le football est bel et bien un pilier de la cohésion sociale roubaisienne en canalisant l'énergie des jeunes, en créant des espaces sécurisés de rencontre et en servant d'intermédiaire entre les citoyens et la municipalité. Les interviewés soulignent qu'au plus le club est considéré comme une « *église au milieu du village* » pour reprendre les mots d'un collaborateur du Maire, plus la moindre perception d'injustice financière ou logistique peut créer des tensions au lieu de les apaiser.

Les répondants sont unanimes sur le rôle du club comme “tiers-lieu” capable de capter des publics que les dispositifs classiques peinent à toucher. Les actions

d'accompagnement social, la présence d'acteurs associatifs impliqués ou encore le simple fait d'offrir un terrain pour s'entraîner sont toutes des pièces d'un grand puzzle qui permet de limiter les comportements dangereux ou déviants. Néanmoins, les différences de traitement ressenties entre les différents clubs créent un sentiment d'injustice et de partialité, affaiblissant la crédibilité du soutien et réduisant son effet pacificateur. À l'opposé de ce qui serait souhaité pour prévenir les tensions sociales, on assiste donc à la naissance de rivalités entre les clubs, qui cherchent tous à prouver qu'ils méritent plus que ce qui leur est accordé. André Lazaoui (Roubaix Académie FC) le verbalise : « En fait, la problématique c'est que les clubs de foot ne travaillent pas ensemble. Il y a un climat de défiance, de concurrence sportive, mais ça dépasse la concurrence sportive. ». Les jeunes perçoivent eux aussi ces disparités, nourrissant un sentiment d'abandon. « Moi je vais parler de mon club à moi. Ceux qui sont là, aux Trois Ponts, sont un peu déçus. Parce qu'ils regardent autour d'eux, autour du Parc des Sports, ils se disent qu'ils sont un peu exclus. [...] Des fois, on ferme carrément le terrain pour qu'ils ne puissent pas y accéder. Alors qu'avant, tout le monde pouvait y accéder. Donc ils se sentent un peu rejetés, quelque part. » nous a confié Karim Benhacen (Olympique Club Roubaisien).

Ainsi, le football joue certes un rôle préventif majeur dans les quartiers roubaisiens, mais ce rôle est soumis à un soutien logistique et financier équitable, ce qui n'est pas perçu comme acquis par les clubs. Cette inégalité éprouvée nourrit les frustrations et de fait aggrave certaines tensions sociales. Le soutien logistique et financier de la Ville de Roubaix aux clubs de football peut donc agir comme un levier social, mais son efficacité est entachée par une distribution jugée floue et injuste.

La stratégie municipale gagnerait à instaurer et diffuser des critères transparents et co-construits de subvention et à garantir la durabilité des soutiens logistiques. Le football et ses clubs pourraient ainsi endosser complètement leur rôle de médiateurs, et notre hypothèse "Le soutien logistique et financier de la Ville de Roubaix aux clubs de football permet de prévenir les tensions sociales en offrant aux habitants un accès à des activités sportives structurantes." pour le moment partiellement validée, pourrait potentiellement être pleinement validée.

3.2) Hypothèse 2 : L'organisation de projets communs à la Ville de Roubaix et aux clubs de football renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville.

3.2.1) Une identité territoriale forte mais fragmentée

Le sentiment d'appartenance des roubaisiens à leur ville est largement reconnu. Plusieurs interlocuteurs évoquent une « *fierté roubaisienne* », nourrie par l'histoire locale du football racontée par Michel Gacem (Élu aux Sports) : « *il faut remonter à 1933, il me semble, quand il y avait deux clubs en finale de la Coupe de France. Et c'est la seule fois, je crois, qu'on a eu deux clubs d'une même ville en finale de la Coupe de France.* » et les identités de quartier. Pour Sofiane Tir (Association Sportive Jean Baptiste Roubaix) « *ils sont très attachés, je pense qu'il y a une vraie identité roubaisienne qui s'en dégage, en témoignent d'ailleurs les rivalités avec les autres villes comme Hem, Tourcoing, Wattrelos. Donc ouais, je pense qu'ils sont attachés à leur territoire, moi aussi.* ». Il ajoute cependant qu'il ne faut pas encourager l'identité de quartier dans le sens de la division : « *même si on est fier un petit peu d'où on vient, je pense qu'on doit tous aller dans le même sens.* ».

Amar Chalabi (ancien acteur associatif roubaisien) exprime la nécessité d'un travail de fond. Il est, depuis les années 1990, une figure sociale importante à Roubaix car, déjà à l'époque, il luttait pour le décroisement des jeunes. En effet, il rencontrait des difficultés au sein même des quartiers, qui étaient eux-mêmes segmentés en différentes zones, dont il nous a fait le récit : « *cette forme de bande rivale qui, à une époque, faut reconnaître, quand ils se croisaient au parc Barbieux, partout, ça se tapait dessus parce qu'il y avait cette rivalité de quartiers.* ». Grâce au travail abattu par les différents acteurs associatifs, ces affrontements intra-quartiers ont disparu, mais la mission continue pour l'inter-quartiers et la ville dans sa totalité. Côté institutionnel, un conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix souligne cette problématique : « *vous appartenez à l'Épeule, vous appartenez à l'Alma, vous appartenez aux Trois Ponts, vous appartenez aux Pile, Cul de Four là, mais vous appartenez à un territoire qui est beaucoup plus petit que celui de Roubaix.* ». Cette fragmentation est un obstacle au sentiment d'unité.

Un collaborateur du Maire et Michel Gacem (Élu aux Sports) disent justement avoir encouragé la création du groupement du Racing Club de Roubaix dans l'objectif de favoriser la mobilité dans la ville et ainsi développer le sentiment d'appartenance. « *Déjà, sur l'aspect*

appartenance, je vois beaucoup de gens qui portent leur survêtement du RCR, même les jours où il n'y a pas entraînement, ou leur sac. Ça montre qu'ils en sont fiers. » selon un collaborateur du Maire. Un conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix, ne semble, lui, pas convaincu par le projet et nuance ces ambitions : *« Est-ce que l'équipe de France aujourd'hui, qui joue sous le blason de l'équipe de France, augmente ou pas cette forme de nationalisme ? Moi, l'appartenance au territoire France, c'est plus complexe que ça. Moi, je pense que pour être fier de sa ville, il faut qu'elle produise le meilleur. Pour être fier de sa ville, il faut qu'il y ait de l'emploi. Pour être fier de sa ville, il faut réduire la pauvreté. En tout cas, la restreindre. Pour être fier de sa ville, c'est faire en sorte que les hommes et les femmes vivent libres. Ce n'est pas le cas, ils sont aliénés au territoire. Pour être fier de sa ville, il y a plein d'autres choses à mettre en place, plein d'autres choses à mettre en place avant, avant de parler d'un club, d'un club de foot. C'est une partie de la solution, ce n'est pas toute la solution. »*. Ainsi, ce groupement pose une question d'identification pour les habitants. Karim Benhacen (Olympique Club Roubaisien) note que certaines personnes se sentent exclus des décisions sportives, et le délaissement de certains clubs renforce le sentiment de relégation : *« Moi je vais parler de mon club à moi. Ceux qui sont là, au Trois Ponts, sont un peu déçus. Parce qu'ils regardent autour d'eux, autour du Parc des Sports, ils se disent qu'ils sont un peu exclus. »*.

Reina (2010) explique que les associations sont souvent sollicitées pour mettre en œuvre les politiques sportives municipales mais que dans la pratique ce n'est pas aussi simple. Les entretiens confirment cette difficulté à avoir de vrais échanges et mener à des accords communs. Les clubs sont plus souvent placés dans une posture d'exécutants que dans une posture de partenaires. Ce manque de collaboration limite donc le développement d'un réel sentiment collectif d'appartenance à Roubaix, où les clubs de football sont livrés à eux-mêmes sans stratégie lisible ni vision claire. En leur demandant de mettre en place des actions et initiatives, sans leur expliquer le sens, la raison et les objectifs de ces dernières, ils ne développent pas de réelle réflexion commune avec la municipalité.

3.2.2) Des projets communs peu nombreux et peu structurés

Malgré le potentiel avéré du football, les clubs interrogés déplorent un manque de co-construction dans les projets portés avec la Ville. Karim Benhacen (Olympique Club Roubaisien), par exemple, regrette que des projets portés dans son quartier ne soient pas discutés avec lui, ni même annoncés, il dénonce *« c'est un minimum, la municipalité doit*

quand même nous rendre des comptes, en fait. Et là, tout est fait en catimini. Même nous, on n'a jamais été conviés à une table pour se dire : « Voilà, il y a ça qui va se faire », « Il y a ça ». On l'apprend par les autres, quoi, en fait. Tu vois ? On l'apprend par la presse. Et ça, je pense que ce n'est pas une bonne manière de faire. ».

Coignet et Vieille-Marchiset (2010) soulignent que ce type de relation verticale empêche la construction d'un partenariat de confiance. Selon lui, le manque de reconnaissance du rôle stratégique des associations sportives dans les dynamiques locales renforce leur sentiment de relégation, ce qui affaiblit leur ancrage dans une logique de service public.

Plusieurs clubs mentionnent des relations cordiales avec certains représentants de la Ville de Roubaix mais une absence de vision partagée. Sofiane Tir (Association Sportive Jean Baptiste Roubaix) précise : *« aujourd'hui, après trois ans, on commence à peine à être entendus, reconnus et soutenus »*, supposant une reconnaissance tardive du terrain associatif. Peu d'acteurs associatifs évoquent des projets réellement construits en partenariat. Cette absence de coopération empêche la consolidation d'un sentiment de participation à une politique municipale partagée, ce qui se révèle encore plus problématique.

D'un côté, nous avons donc les représentants de la Ville de Roubaix qui admettent qu'il faut prendre en compte l'avis des acteurs de proximité pour construire la politique sportive de la ville en termes de football et Michel Gacem (Élu aux Sports) assure le faire : *« Alors, on le fait déjà. Quand on a créé le groupement, ce n'est pas le politique qui a tout fait seul dans son coin et qui est parti imposer. C'est le politique l'a imaginée, qui a rassemblé les clubs, et ensemble, avec les clubs, on a construit la politique sportive football. »*. Néanmoins, lorsqu'on pose la même question au tissu associatif, ils nous répondent qu'effectivement ils sont en capacité d'apporter leur expertise, mais qu'ils ne sont pas sollicités, ou que s'ils le sont, c'est sans réelle considération. Sofiane Tir (Association Sportive Jean Baptiste Roubaix) nous partage qu'il a *« refusé de rejoindre le groupement au départ, tout simplement parce que, quand on est arrivés, l'idée était déjà lancée, pour pas dire que les dés étaient déjà lancés. Pour ne pas dire qu'ils étaient déjà pipés. Ils avaient déjà redistribué les rôles de chacun, et il est clair que nous, dans l'échiquier, on était mis de côté. »*.

Concernant ce projet mêlant l'institution publique aux associations, le groupement du Racing Club de Roubaix, Karim Benhacen (Olympique Club Roubaisien) fait le même constat, celui d'un manque de collaboration et de concertation avant la prise de décision : *« Tu ramènes des gens, c'est des arrivistes, ils ont pas de compétences. Ils veulent mener la barque comme bon leur semble, ils prennent des décisions tout seuls alors qu'on est cinq. C'est compliqué. »*. Comme nous l'avons vu précédemment avec Sofiane Tir (Association Sportive Jean Baptiste Roubaix), cela a des conséquences. Tous les acteurs sollicités n'ont pas rejoint le groupement parce que tout était déjà organisé. S'il n'y a pas de projets communs alors il paraît illusoire d'espérer renforcer un quelconque sentiment d'appartenance.

Lors des entretiens, lorsque nous posons la question de projets communs à tous les interviewés, le seul projet qui existe, et qui revient, c'est ce groupement du Racing Club de Roubaix. Quelques événements existent également, à l'image de la Pouss'Cup, mais aucun accompagnement n'est présent dans la continuité. André Lazaoui (Roubaix Académie FC) exprime ce regret : *« Parce que moi j'aurais voulu un accompagnement sur le quotidien, sur l'année. Parce qu'une saison sportive, c'est quand même 10 mois, c'est comme l'école. Et c'est important, voilà. C'est important. Après, la Pouss'Cup, c'est vrai que c'est un événement. Donc là, on est accompagné, on est suivi. Et j'aurais bien voulu que mon club aussi soit suivi de la même manière. »*, il propose même des solutions : *« Il faut être complémentaires, il faut signer des conventions d'objectifs et c'est ce qui manque je pense. Je pense que les municipalités aujourd'hui il n'y a pas de boussole. On va où on veut et on fait n'importe quoi. Moi, j'ai toujours dit qu'il fallait une convention triennale, sur trois ans, avec un accompagnement fort. »*.

Beguinet (2015) insiste sur l'importance d'une coopération réelle entre collectivités et les associations pour renforcer le sentiment d'appartenance. Les collectivités et les associations doivent collaborer car l'objectif est de *« faire ensemble »* et de se coordonner pour une meilleure compréhension et action sur le territoire. Cette coordination s'inscrit parfaitement dans les critiques exprimées par André Lazaoui (Roubaix Académie FC) ou Sofiane Tir (Association Sportive Jean Baptiste Roubaix), qui regrettent l'absence d'une réelle dynamique de co-construction dans les projets avec la Ville.

Conclusion : Hypothèse partiellement validée

Le football, à travers les associations sportives, contribue à l'ancrage territorial. Mais pour renforcer efficacement le sentiment d'appartenance à la ville à travers ces associations, la présence de projets co-construits est indispensable. L'absence de concertation constatée ici fragilise ce lien. On semble ici être sur un modèle d'attribution de subventions et de moyens financiers sans ligne directrice et les clubs de football n'ont pas l'impression de savoir où aller. Il n'y a ni feuille de route, ni stratégie définie. Le cadre d'action est flou.

Les associations sportives perçoivent distinctement l'objectif municipal de paix sociale mais ignorent la manière d'y parvenir concrètement. Les subventions sont distribuées sans préciser comment elles doivent être utilisées pour atteindre ce but. Au final, chacun agit donc dans son coin, sans structure, ni plan d'action. On constate donc un manque de vision partagée, tout le monde connaît le "pourquoi" mais pas le "comment". De plus, les initiatives co-construites sont rares et épisodiques. Élaborer ensemble les stratégies, identifier ensemble les priorités et définir ensemble des modalités d'évaluation permettrait une meilleure dynamique de travail commune.

En effet, on remarque également un manque de suivi et d'analyse de résultats. Du côté des représentants de la Ville de Roubaix interrogés, ce sont les performances sportives qui sont mises en avant mais la dimension sociale paraît oubliée. Aucune évaluation n'existe pour savoir si les actions mises en place ont réellement amélioré la mobilité dans la ville ou encore la participation citoyenne. Sans ces retours, difficile pour la municipalité d'encourager certaines démarches ou même d'ajuster sa politique en conséquence.

Ainsi, même si le football participe à créer une identité locale, le peu de projets communs entamés manquent de structuration horizontale et de concertation en amont. Clarifier les objectifs et définir un plan d'accompagnement au quotidien aiderait ces deux entités à se diriger vers un véritable partenariat, où le football roubaisien participerait à développer le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville.

3.3) Hypothèse 3 : L'interdépendance entre la Ville de Roubaix et les clubs de football peut révéler des limites dues à des tensions entre intérêts politiques et sportifs, ayant des répercussions directes sur la cohésion sociale.

3.3.1) Un pilotage vertical mal vécu

« Écoute, je ne vais pas te mentir : je sais que l'objectif de la municipalité comme dans toutes les municipalités c'est d'acheter la paix, la paix sociale » nous dit Karim Benhacen (Olympique Club Roubaisien). Cette réflexion s'illustre avec l'exemple du représentant du quartier de l'Alma à l'époque où les jeunes de ce quartier n'avaient plus de créneaux pour s'entraîner : « avant ils cassaient les vitres de la salle des sports, les gamins, ils ne demandaient qu'à jouer, ils ne demandaient qu'à jouer au football, ils n'avaient pas de créneaux. Et du coup, il y a eu un pacte qui a été fait avec la mairie pour financer une personne qui les a pris en charge, qui les a pris en créneau futsal, et ça a vraiment calmé les tensions. ».

Les associations sportives roubaisiennes parviennent à toucher un public que les institutions publiques peinent à atteindre, notamment grâce à l'influence et à la légitimité dont disposent les acteurs associatifs. Le représentant du quartier de l'Alma parle d'une notion de famille en avançant : *« on est les grands frères des petits, on est un exemple. »*. Michel Gacem (Élu aux Sports) confirme ce constat : *« Aujourd'hui, les clubs sportifs arrivent à récupérer des jeunes dont les institutions qui sont là pour ça, comme les centres sociaux ou autres, ne veulent plus. »*.

L'analyse des entretiens montre clairement que l'interdépendance entre la Ville de Roubaix et les clubs de football est perçue comme réelle mais instable, à géométrie variable. Pour Jean-Marie Deruy (Directeur des Sports), *« Nous, on accompagne la démarche en se disant : maintenant, il faut de la qualité par rapport à la quantité qu'on avait avant. Donc on qualifie l'intervention du sport auprès des Roubaisiens. Et dans le football, il n'y a pas de raison que ça ne marche pas. »*. Cette déclaration met en évidence une logique de pilotage politique de l'offre sportive, dans laquelle les clubs sont considérés comme des relais de la politique municipale. Il nous explique que les représentants politiques veulent “rationaliser” : *« Les clubs de football et de foot en salle qui ont compris que, ensemble, ils vont aller plus*

loin, et c'est ce que la ville veut faire parce que ça permet de rationaliser : acheter les équipements tous ensemble, utiliser les mêmes modes de transport ensemble, créer un groupement, c'est ces clubs-là, c'est d'abord ceux qui sont soutenus par la ville. ». Malheureusement, cette logique est souvent perçue comme peu inclusive par les clubs, créant une défiance envers les intentions municipales.

Cette relation d'interdépendance n'est donc pas ressentie comme équilibrée par les clubs. Un conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix explique ce déséquilibre : *« aujourd'hui on est devant une stratégie municipale de t'es de mon côté, tu remplis la feuille de route, t'as des sous. T'es pas de mon côté, tu remplis pas la feuille de route même si on peut dire que ta façon de voir le foot sur le territoire est agréable t'es pas financé. ».*

Concernant cette relation asymétrique entre municipalités et clubs sportifs, Reina (2010) présente le financement public des clubs comme conditionné aux contrôles des financeurs et par conséquent à la politique qui décide des orientations. Cette forme de contrôle représente une potentielle source de tensions car les clubs peuvent alors se sentir privés de leur autonomie associative. Une ambiguïté persiste alors avec les clubs qui doivent servir l'intérêt général, mais qui risquent l'instrumentalisation pour atteindre certains objectifs politiques.

3.3.2) Le groupement du Racing Club de Roubaix : élite ou politique ?

Le soutien massif accordé au Racing Club de Roubaix est source de critiques. Pour beaucoup d'acteurs associatifs interrogés, il incarne la centralisation des moyens et délaisse le tissu associatif de proximité. Selon un conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix, le Racing Club de Roubaix est *« une priorité du mandat municipal »*. Il nous partage sa vision des choses selon laquelle ce groupement est de l'élitisme et que Roubaix n'a pas besoin de ça. Il dénonce des moyens donnés en grande partie à ce groupement au détriment des clubs de quartiers, sauf que pour la cohésion sociale, il faut d'abord travailler avec les acteurs de proximité : *« c'est-à-dire qu'un club de quartier devrait être traité, pas en termes de financement, mais en termes d'intérêt, de façon aussi puissante que le RCR. Parce que le club de quartier fait déjà vivre un quartier. Il fait vivre un espoir dans un quartier. Le club de quartier repère les pépites de demain. Donc ça devrait être une attention aussi forte que celle qu'on porte au RCR. Moi je ne suis pas pour le sport d'élite, je suis pour un sport mis à la portée de chacun, et au plus près des habitants. »*. Un collaborateur du Maire

soulève à son tour l'importance des activités de proximité : « *Donc, le fait qu'il y ait une activité de proximité et de qualité permet aux jeunes et aux familles d'accéder à un loisir de qualité. Dans cette mesure, cela favorise la cohésion sociale. Cela favorise le fait que le quartier "vive bien" : un quartier animé, c'est un quartier où les jeunes ont des choses à faire, un quartier où les familles vont se retrouver. Tous ces événements favorisent le lien social, la sociabilité, et éloignent toute nuisance que l'on pourrait avoir en lien avec l'absence d'activité ou de lien social sur un territoire.* ». Il nuance toutefois son propos en rejoignant Michel Gacem (Élu aux Sports) et Jean-Marie Deruy (Directeur des Sports), selon la volonté politique, dans leur désir de développer l'élitisme.

Selon Callède et Dané (2019), les communes doivent composer entre le soutien aux clubs de proximité et le financement de projets orientés vers le sport de haut niveau. Les collectivités peuvent être influencées par la mise en avant de la réussite et par les médias, qui s'intéressent essentiellement au haut niveau et au professionnalisme, ce qui peut aboutir à un déséquilibre dans la distribution des ressources au détriment des clubs de quartier, amplifiant ainsi un sentiment d'exclusion et d'injustice du côté des associations sportives locales.

Sofiane Tir (Association Sportive Jean Baptiste Roubaix) parle d'un « *projet de la ville* » qui suscite autant d'espoirs que de mécontentements. Il s'exprime : « *Mais on risque, du moins, comme disait Einstein "À faire les mêmes choses et attendre un résultat différent, c'est un peu de la folie."* Donc on reprend les mêmes personnes, on refait les mêmes erreurs, même si j'escompte une montée du RCR. C'est une bonne chose. », semblant regretter un certain manque de renouvellement dans la gouvernance de ce projet. À ce sujet, De Maillard (2002) expliquait qu'une association fédère autour de projets et aide à légitimer les politiques publiques. Daubigny (2009) développait cette idée en démontrant qu'elles peuvent aussi bien être une aide et un relais qu'un contrepoids. Puisqu'elles sont l'intermédiaire entre le public et le service public et qu'elles ont un véritable poids politique, il est judicieux, dans une certaine mesure, d'obtenir leur consentement et leur soutien à travers le débat et la collaboration. Ainsi, dans le cadre du Racing Club de Roubaix, encourager la gouvernance du club par des personnes proches des représentants de la politique en place, ou qui, du moins, partagent leurs points de vue et orientations, facilite la tâche à la municipalité qui collabore donc avec des dirigeants déjà en accord avec la vision portée par la Ville.

3.3.3) Une politisation explicite des choix de financement

Plusieurs interviewés reconnaissent que la stratégie de soutien est politiquement orientée. Un conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix affirme : « *Quand on est au RCR, on est soutenu ; quand on ne l'est pas, on est beaucoup moins soutenu.* ». André Lazaoui (Roubaix Académie FC) nous le confirme : « *C'est simple, dès que vous êtes dans un club sportif quel qu'il soit, notamment le foot, parce que le foot, c'est encore autre chose. C'est la seule discipline qui est politisée pour moi. Le foot c'est... on a vu des Maires, Bernard Tapie, grâce au foot, le Maire de Lesquin qui avait monté son club, etc. Le foot, c'est politique. Et si jamais vous n'arrivez pas à négocier avec le Maire qui est en place, vous êtes morts. Vous allez galérer, les jeunes sont morts, et tout est mort. Et vous attendez les prochaines élections. En fait, il faut trouver le juste milieu. Il faut savoir négocier avec le Maire, avec les services, avec les élus.* ». L'instrumentalisation des clubs de football est reconnue par tous les représentants des clubs de football interrogés, s'ils n'apportent pas de soutien, ils n'en perçoivent pas en retour. Dans ce cas, le club est “mort” et par conséquent la cohésion sociale qu'il génère aussi. André Lazaoui (Roubaix Académie FC) continue : « *Le problème, c'est que politiquement, on peut instrumentaliser aussi les clubs les uns contre les autres : donner plus à l'un, moins à l'autre. Je pense que les élus vont se servir des clubs de foot. Les élections, elles vont arriver. Les clubs de foot, c'est une mine d'or pour les élus. Pour moi, c'est la seule discipline qui est capable d'aller ramener des voix à Roubaix.* ». Ce sentiment de financement biaisé appuyé par un conseiller municipal de l'opposition à la Ville de Roubaix, qui admet que « *soutenir les clubs, c'est un choix politique. Le soutien qu'elle leur apporte, c'est un soutien qui dépend d'un choix politique.* ».

Beguinet (2015) évoque l'interdépendance entre les collectivités et les associations sportives en expliquant que ces deux entités sur un même territoire vont coopérer dans des intérêts mutuels et communs, renforçant la relation d'interdépendance et formant des réseaux territorialisés. Toutefois, cette interdépendance peut mener à une instrumentalisation des associations par la collectivité. Sur ce point, Abrioux (2010) rappelle que les communes étant les principaux financeurs des associations, celles-ci peuvent être instrumentalisées. Par conséquent, elles ne créeraient plus leurs actions de manière autonome et deviendraient presque des prestataires des collectivités pour mettre en œuvre leurs politiques publiques. Cette analyse fait écho aux prises de paroles de certains interviewés sur la politisation des financements, comme André Lazaoui (Roubaix Académie FC) ou un conseiller municipal de

l'opposition à la Ville de Roubaix, qui nous ont partagé leur inquiétude et leur mécontentement à propos d'une politisation excessive susceptible d'affaiblir la cohésion sociale locale.

Cependant, cette théorie est fermement et sèchement réfutée par d'autres élus comme Michel Gacem (Élu aux Sports) qui affirme ne pas tenir compte des orientations politiques des clubs mais plutôt des intentions et des moyens déployés pour rendre accessible la pratique à tous : *« Je dirais que c'est plus des intérêts personnels que politiques. Je pense que c'est personnel, mais ça peut être politique aussi. Il y a certains clubs qui sont politisés, mais moi je ne fais pas attention à ça. Moi je regarde ce qui est fait sur le terrain, pour les enfants. Mon baromètre, c'est ça : les enfants. Quand je vais au stade, je les vois rire, je les vois s'amuser. Donc c'est sous réserve que la personne qui décide soit dans cette optique. Moi je regarde juste le travail effectué. Que tu sois de droite, de gauche ou autre, moi je ne regarde pas ça. »*.

Cette idée de "clientélisme" affaiblit la confiance entre les clubs et la Ville de Roubaix et rejoint les conclusions de Coignet et Vieille-Marchiset (2010), pour qui les politiques sportives locales peuvent renforcer des inégalités territoriales si elles ne sont pas guidées par une logique équitable de redistribution.

Conclusion : Hypothèse validée

La politisation de la relation entre la Ville de Roubaix et les clubs de football est un facteur de division. Elle réduit la confiance, empêche la bonne coopération, et affaiblit le rôle des clubs comme piliers de la cohésion sociale. Leur interdépendance est entachée par des tensions qui naissent suite à des logiques politiques qui fragilisent leurs liens et leur entente.

Un collaborateur du Maire s'exprime : *« Là où il peut y avoir un problème, c'est lorsqu'il y a un mélange des genres : quand le politique prend la place du club, quand le club fait de la politique. Ce mélange peut aboutir à une situation dysfonctionnelle, et si le système dysfonctionne, cela a un impact direct sur les activités et donc sur la cohésion sociale. Par contre, à Roubaix, ce n'est pas le cas. »*. Cependant, de nombreuses paroles préalablement citées viennent contredire ces propos, regrettant une absence de vision claire et un soutien conditionné. Cette divergence dans les discours questionne. Est-ce un déni institutionnel, une méconnaissance de la réalité du terrain ou une déconnexion entre les décideurs et les acteurs de proximité ?

La communication non-verbale des interviewés lors de nos entretiens a d'ailleurs parfois été révélatrice de malaises lors de certaines questions. Les pauses longues, les “tu vois ce que je veux dire” ou les phrases non terminées sont des indicateurs d'une gêne à parler d'enjeux politiques. Plutôt que de nous partager franchement leurs critiques, certains acteurs associatifs contournent la question, chuchotent ou euphémisent. Cette prudence souligne leur crainte des répercussions à trop en dire ou à le dire trop franchement. Les représentants de la Ville de Roubaix, de leur côté, évitent souvent les questions précises et bottent en touche, y répondent brièvement ou par des phrases génériques, souhaitant passer à un autre sujet.

La politisation implicite des associations, interprétée aussi bien dans les mots que dans les silences et la communication non-verbale, met de la distance entre la municipalité et les clubs de football, ce qui mène à une cohésion sociale moins développée qu'elle ne pourrait l'être. Pour renouer ou consolider les liens entre ces deux entités, mettre en place un dialogue sincère au quotidien, où tout le monde peut exprimer ses préoccupations sans crainte des retombées semble essentiel. Sans cela, l'interdépendance entre la Ville de Roubaix et les clubs de football continuera de révéler des limites dues à des tensions entre intérêts politiques et sportifs, ayant des répercussions directes sur la cohésion sociale.

Conclusion

Cette recherche sur « Dans quelles mesures pouvons-nous dire que l'interdépendance entre les clubs de football et la Ville de Roubaix contribue à renforcer la cohésion sociale au sein de la ville ? » nous a permis d'étudier la relation entre les clubs de football roubaisiens et la municipalité ainsi que son impact sur la stabilité sociale du territoire, tout en les resituant dans un contexte plus global d'insertion par le sport à l'aide de notre revue de littérature. Les défis auxquels ces deux entités doivent faire face pour atteindre leurs objectifs sont nombreux et leur rapport mutuel de complémentarité s'avère être un avantage autant qu'un inconvénient. Interroger à la fois les représentants de la Ville de Roubaix et des associations sportives de proximité nous a donné l'opportunité de confronter les réponses pour analyser l'harmonie, la synergie et l'équilibre de leur relation et mesurer son influence sur la solidarité collective et le vivre ensemble à Roubaix.

Les résultats exposés en réponse à nos trois hypothèses « Le soutien logistique et financier de la Ville de Roubaix aux clubs de football permet de prévenir les tensions sociales en offrant aux habitants un accès à des activités sportives structurantes. », « L'organisation de projets communs à la Ville de Roubaix et aux clubs de football renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville. » et « L'interdépendance entre la Ville de Roubaix et les clubs de football peut révéler des limites dues à des tensions entre intérêts politiques et sportifs, ayant des répercussions directes sur la cohésion sociale. » viennent étayer et renforcer les observations et conclusions tirées de notre cadre théorique. En effet, nous constatons que malgré un objectif partagé d'unité sociale, des divergences apparaissent dans les discours de chacun concernant les moyens à disposition, la ligne directrice à suivre et les approches à mener. Une réelle co-construction de projets communs et une dynamique collaborative dans l'élaboration des orientations municipales sont des priorités à considérer et sur lesquelles travailler pour développer un véritable sentiment d'appartenance et renforcer la cohésion sociale par le biais du sport à Roubaix.

Si ces résultats viennent partiellement ou pleinement confirmer nos hypothèses, ils restent néanmoins à prendre avec précaution et à interpréter avec prudence dans la mesure où, les acteurs municipaux et associatifs interrogés, même s'ils aspirent à être le plus représentatif possible de leur secteur, ne représentent pas la totalité de tous les acteurs impliqués. De plus, notre travail a également rencontré des limites, notamment face à certaines personnes

interviewées qui éprouvaient une certaine prudence et réticence à partager le fond de leur raisonnement, de leurs convictions et de leurs opinions une fois l'entretien commencé. Mon poste au sein de la Direction des Sports a peut-être contribué à freiner les interlocuteurs dans leur prise de parole, ne sachant pas réellement distinguer cette recherche universitaire de ma position de salarié, d'autant plus que certains d'entre eux avaient déjà été démarchés par la municipalité dans le cadre des assises du sport, une volonté de faire un état des lieux du sport à Roubaix. Malgré la proposition d'anonymiser leurs propos, parfois refusée, certains participants ne nous ont partagé leurs constats et ressentis sincères qu'une fois l'interview terminée, parfois en décalage avec leurs discours précédents, ne nous permettant pas d'exploiter ce contenu dans notre recherche.

Cette recherche gagnerait à être étayée par un plus grand nombre d'entretiens menés auprès des acteurs des deux sphères, ce qui ne nous a pas été rendu possible en raison du temps passé à collecter les coordonnées des intervenants rencontrés, à les relancer, à les convaincre et à trouver un créneau commun au vu du nombre importants d'événements organisés en ce premier semestre. La démarche de recherche de la municipalité avec les assises du sport, portant notamment sur le fonctionnement des associations sportives à Roubaix, n'a pas non plus joué en notre faveur puisque plusieurs acteurs associatifs sollicités ne souhaitaient pas consacrer une deuxième fois leur temps à donner leur avis. En effet, étendre le travail précédemment réalisé en collectant encore plus de données donnerait la possibilité de s'intéresser plus profondément aux dynamiques et enjeux qui régissent municipalité et associations sportives sur le territoire roubaisien.

BIBLIOGRAPHIE

• ARTICLES AU SEIN DE REVUES

- ➔ Abrioux, F. (2011). Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction. *Revue management & avenir*, 40(10), 186-204.
- ➔ Abrioux, F. (2010). Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? *Revue management & avenir*, 40, 187-.
- ➔ Beguinat, S. (2015). La gestion des relations collectivités territoriales-associations : une approche par l'engagement-confiance. *POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC*, 185–202.
- ➔ Coignet, B., & Vieille-Marchiset, G. (2010). Discriminations vécues et ancrage territorial dans les quartiers prioritaires en France: Le cas des clubs de football. *Hommes & Migrations*, 1285, 134–146.
- ➔ Demoustier, D. (2005). Les associations et leurs partenaires publics: Anciens enjeux, nouvelles attentes. *Informations sociales*, n° 121(1), 120-131.
- ➔ GASPARINI, W. (2010). Les champions des cités Parcours migratoires et effets de quartier: L'appel du pied. *Hommes & migrations*, 1285, 108-123.
- ➔ Hély, M. (2011). Le travail « d'utilité sociale » dans le monde associatif. *Revue management & avenir*, 40(10), 206-217.
- ➔ Kssis, N. (1998). Football et société en région parisienne. *Sociétés & représentations*, 7(2), 77-88.
- ➔ Long, T., & Pantaléon, N. (2015). When Sport and Everyday Life Citizenships Are Connected. *STAPS: sciences et techniques des activités physiques et sportives*, 106(4), 7-19.
- ➔ Pastur, T., & Foucart, J. (2014). Projet Football–Études–Familles–Anderlecht (FEFA) ou le sport comme alternative au décrochage scolaire. *Science & sports*, 29, S53-S54.
- ➔ Raspaud, M. (2017). Le supporter, le stade, la ville : une approche du football. *Sciences de la société*, 183-194.
- ➔ Sechaud, M. (2018). Approche socio-ethnographique des processus de socialisation chez les adolescents d'une équipe de football amateur. *Revue Internationale Animation, Territoires et Pratiques Socioculturelles*, 13, 101–114.
- ➔ Travert, M., Griffet, J., & Therme, P. (1998). Football des rues et des stades. *Les Annales de la recherche urbaine*.

- ➔ Travet, M. (1997). Le « football de pied d'immeuble » : Une pratique singulière au cœur d'une cité populaire: Pratiques, rites. *Ethnologie française*, 27(2), 188-196.

- **CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS**

- ➔ Reina, C. (2010). Séquence 1. « Sport dans les collectivités table ronde ». In J.-P. Callède (éd.), *Cultures de clubs et politiques sportives territoriales* (1-). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- ➔ Callède, J.-P. (2010). Séquence 4. « Quels changements dans les relations entre clubs et collectivités territoriales ? ». In J.-P. Callède (éd.), *Cultures de clubs et politiques sportives territoriales* (1-). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

- **OUVRAGES**

- ➔ Blanchet, A. et Gotman, A. (2005). *L'entretien*. Armand Colin.
- ➔ Blanchet, A., Gotman, A., & Singly, F. de. (2007). *L'entretien* (2e édition refondue). Armand Colin.
- ➔ Callède, J.-P., & Dané, M. (2019). *Sociologie des politiques sportives locales : Trente ans de vie sportive à Bègles (Gironde)*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- ➔ Waret, P., & Popelier, J.-P. (2004). *Roubaix [Texte imprimé] : ville de sport*. A. Sutton.

ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'entretien à destination des représentants de la Ville de Roubaix

Annexe 2 : Grille d'entretien à destination des représentants des clubs de football roubaisiens

Annexe 1 : Grille d'entretien à destination des représentants de la Ville de Roubaix

Entretiens avec les représentants de la Ville de Roubaix			
Hypothèses	Thèmes	Questions	Réponses
1, 2, 3	Contexte	Comment décririez-vous le rapport des roubaisiens à leur territoire ?	
		Comment décririez-vous le football à Roubaix ?	
		Sport le plus pratiqué des roubaisiens, comment la ville s'empare-t-elle du football pour atteindre ses objectifs ?	
1, 2	Soutien	Pourquoi et comment la Ville de Roubaix soutient-elle les clubs de football ?	
1, 3		Classez ces clubs de football de la ville du plus soutenu au moins soutenu selon vous : AC. F. C. DE ROUBAIX OUEST / ROUBAIX ACADEMIE FC / RACING CLUB ROUBAIX / ROUBAIX ST.C.O. 59 / OLYMPIQUE CLUB ROUBAISIEEN / U. S. PORTUGAISE ROUBAIX TOURCOING / A. ST J.BAPTISTE ROUBAIX / A. S. C. ROUBAIX	
3		Comment vous assurez-vous que les ambitions des clubs de football sont alignées avec les objectifs de la politique sportive municipale ?	
2, 3	Collaboration	Avez-vous des exemples récents de collaboration entre la mairie et les clubs de football ? Si oui, quels sont les résultats obtenus ?	
3		Quels sont les principaux défis à surmonter dans la collaboration avec les clubs de football, et comment y arriver ?	

2		Quels sont vos projets futurs pour renforcer la collaboration avec les clubs de football ?	
1, 2, 3		Pensez-vous qu'il serait bénéfique d'inclure les clubs de football dans le processus de création de la politique sportive ?	
1	Participation citoyenne	Quels changements avez-vous remarqués dans la fréquentation au quotidien des clubs de football ces dernières années ? Comment les expliquer ?	
1		Quelle évolution avez-vous observée dans l'implication des citoyens roubaisiens au sein des clubs de football ? Comment l'expliquer ?	
1, 2, 3		Pourriez-vous citer des exemples concrets dans lesquels les clubs de football contribuent à favoriser la cohésion sociale ?	
1	Hypothèses	Que pensez-vous de cette phrase : Le soutien logistique et financier de la Ville de Roubaix aux clubs de football permet de prévenir les tensions sociales en offrant aux habitants un accès à des activités sportives structurantes.	
2		Que pensez-vous de cette phrase : L'organisation de projets communs à la Ville de Roubaix et aux clubs de football renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville.	
3		Que pensez-vous de cette phrase : L'interdépendance entre la Ville de Roubaix et les clubs de football peut révéler des limites dues à des tensions entre intérêts politiques et sportifs, ayant des répercussions directes sur la cohésion sociale.	

Annexe 2 : Grille d'entretien à destination des représentants des clubs de football roubaisiens

Entretiens avec les membres actifs des clubs de football roubaisiens			
Hypothèses	Thèmes	Questions	Réponses
1, 2, 3	Contexte	Comment décririez-vous le rapport des roubaisiens à leur territoire ?	
		Comment décririez-vous le football à Roubaix ?	
		Comment tirez-vous parti de la Ville de Roubaix pour atteindre vos objectifs ?	
1, 2	Soutien	Comment la Ville de Roubaix vous soutient-elle et selon vous pourquoi ?	
1, 3		Classez ces clubs de football de la ville du plus soutenu au moins soutenu selon vous : AC. F. C. DE ROUBAIX OUEST / ROUBAIX ACADEMIE FC / RACING CLUB ROUBAIX / ROUBAIX ST.C.O. 59 / OLYMPIQUE CLUB ROUBAISIEEN / U. S. PORTUGAISE ROUBAIX TOURCOING / A. ST J.BAPTISTE ROUBAIX / A. S. C. ROUBAIX	
3		Lors de la conception de votre projet associatif, accordez-vous de l'importance aux objectifs de la politique sportive municipale ?	
2, 3	Collaboration	Avez-vous récemment collaboré avec la mairie ? Si oui, quels sont les résultats obtenus ?	
3		Quels sont les principaux défis à surmonter dans la collaboration avec la Ville de Roubaix, et comment y arriver ?	
2		Quels sont vos projets futurs pour renforcer la collaboration avec la Ville	

		de Roubaix ?	
1, 2, 3		Souhaiteriez-vous être inclus dans le processus de création de la politique sportive et que pourriez-vous y apporter ?	
1	Participation citoyenne	Quels changements avez-vous remarqués dans la fréquentation au quotidien de votre club ces dernières années ? Comment les expliquer ?	
1		Quelle évolution avez-vous observée dans l'implication des citoyens roubaisiens au sein de votre club ? Comment l'expliquer ?	
1, 2, 3		Pourriez-vous citer des exemples concrets dans lesquels votre club contribue à favoriser la cohésion sociale ?	
1	Hypothèses	Que pensez-vous de cette phrase : Le soutien logistique et financier de la Ville de Roubaix aux clubs de football permet de prévenir les tensions sociales en offrant aux habitants un accès à des activités sportives structurantes.	
2		Que pensez-vous de cette phrase : L'organisation de projets communs à la Ville de Roubaix et aux clubs de football renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville.	
3		Que pensez-vous de cette phrase : L'interdépendance entre la Ville de Roubaix et les clubs de football peut révéler des limites dues à des tensions entre intérêts politiques et sportifs, ayant des répercussions directes sur la cohésion sociale.	